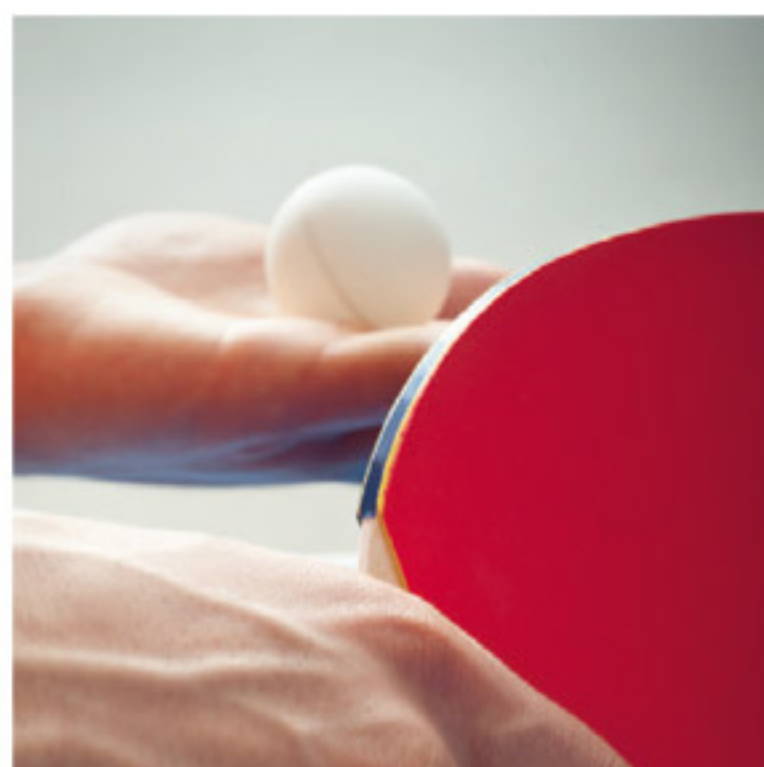


Le tennis de table

dans le Rhône et la Métropole

GUIDE PRATIQUE

2016/2017



**LE CRÉDIT MUTUEL
EST PARTENAIRE
DE MON ASSOCIATION
SPORTIVE**
REJOINDRE UNE BANQUE
DIFFÉRENTE, ÇA CHANGE TOUT.

N° Indigo 0 825 01 02 02
0,15 € TTC/MIN

Crédit  Mutuel

Le Crédit Mutuel, banque mutualiste appartient à ses 7,6 millions de clients-sociétaires

Guide pratique

LE TENNIS DE TABLE
dans le Rhône et la Métropole

saison sportive

2016/2017

Direction de la publication
Karine GIROD
k.girod@rhonelyontt.com

Conception graphique
Salony GUEBRE
Actualisation
Emilie TRICAUD

Impression
TARAPRINT
www.its-print.com

Comité Départemental du Rhône
Métropole de Lyon de Tennis de
Table

Siret 334 129 822 000 48
Agrément FFTT 1935 17205

Espace Départemental des Sports
8bis, rue Louis Thévenet
69004 Lyon

04 72 00 11 23
contact@rhonelyontt.com
www.rhonelyontt.com

2

LA SAISON PING 2016/2017 RHÔNE-LYON

- 3 L'équipe du Comité Rhône-Lyon
- 4 Calendrier 2016/2017
- 6 Agenda 2016/2017
- 28 Liste des clubs de Ping
- 30 Annuaire des clubs de Ping

40

LE PING EN COMPÉTITION RHÔNE-LYON

- 41 Inscriptions : dates limites 2016/2017
- 42 Dates & lieux des compétitions 2016/2017
- 43 Règles communes
- 44 Par équipes
- 53 En individuel

64

LE PING EN FORMATION RHÔNE-LYON

- 65 Inscriptions : dates limites 2016/2017
- 66 Dates & lieux des formations 2016/2017
- 67 Dirigeants / Management sportif
- 68 Arbitrage
- 72 Technique

74

INFORMATIONS PRATIQUES

- 75 Catégories d'âge
- 76 Tarifs 2016/2017
- 78 Points classement & feuille de rencontre
- 80 Pass', licences & Méthode française
- 82 Agréments & dispositifs associatifs



LA SAISON PING
2016/2017

Rhône & Métropole

L'ÉQUIPE DU COMITÉ

WWW.RHONELYONTT.COM

Rhône & Métropole

Conseil départemental			
KARINE GIROD	Présidente	k.girod@rhonelyontt.com	06 68 48 00 00
EMILE CHEVALIER		e.chevalier@rhonelyontt.com	06 29 90 23 82
ÉRIC APPELGREN		e.appelgren@rhonelyontt.com	06 37 75 34 43
CÉDRIC ROUSSET		c.rousset@rhonelyontt.com	06 72 00 03 30
SYLVAIN FERRIÈRE		s.ferriere@rhonelyontt.com	06 79 40 66 58
MARC VIALLO	Vétérans - Coupe Rhône-Lyon - Tournoi Mixte	m.viallon@rhonelyontt.com	06 89 84 39 87
ANNICK MASSET		a.masset@rhonelyontt.com	06 60 94 26 54
YVES GUIDOT		y.guidot@rhonelyontt.com	
VÉRONIQUE PINEL		v.pinel@rhonelyontt.com	
DOMINIQUE PALABOST	Critérium fédéral	v.palabost@rhonelyontt.com	
Pôle sportif			
MANON GÉRY	Féminines	m.gery@rhonelyontt.com	06 30 07 03 76
FRANÇOIS JOVER	Par équipes - Week-end	f.jover@rhonelyontt.com	06 08 04 92 23
THIBAUT CHATELET- MASSET	Par équipes - Week-end	t.chatelet-masset@rho- nelyontt.com	
ROLAND WINCKEL	Par équipes Semaine - Interclubs	r.winckel@rhonelyontt.com	06 75 14 24 71
Pôle financier			
ELIANE BREYSSE	Suivi clubs	e.breysse@rhonelyontt.com	06 74 36 98 12
Salariés			
À RECRUTER	Accueil / Communication		04 72 00 11 23
SABINE REDOULÈS	Chargée de projets	s.redoules@rhonelyontt.com	04 72 00 11 23
CHRISTIAN VIGNALS ^[1]	Conseiller Technique Départemental	c.vignals@rhonelyontt.com	06 75 48 72 90

^[1] Responsable Circuits Jeunes et Gones - Rhône-Lyon MCJ et PB

		National	Régional	Départemental
SEP	17	ÉQUIPES PH1 J1	ÉQUIPES PH1 J1	
	18			ÉQUIPES PH1 J1
OCTOBRE	1	ÉQUIPES PH1 J2	ÉQUIPES PH1 J2	
	2			ÉQUIPES PH1 J2
	8	CRITÉRIUM FÉDÉRAL T1	CRITÉRIUM FÉDÉRAL T1	CRITÉRIUM FÉDÉRAL T1
	9	CRITÉRIUM FÉDÉRAL T1	CRITÉRIUM FÉDÉRAL T1	CRITÉRIUM FÉDÉRAL T1
	15	ÉQUIPES PH1 J3	ÉQUIPES PH1 J3	
	16			ÉQUIPES PH1 J3
NOVEMBRE	5	ÉQUIPES PH1 J4	ÉQUIPES PH1 J4	
	6			ÉQUIPES PH1 J4
	12			RHÔNE-LYON CADETS
	13			RHÔNE-LYON MINIMES-JUNIORS RHÔNE-LYON VÉTÉRANS
	19	ÉQUIPES PH1 J5	ÉQUIPES PH1 J5	
	20			ÉQUIPES PH1 J5
	26	CRITÉRIUM FÉDÉRAL T2	CRITÉRIUM FÉDÉRAL T2	CRITÉRIUM FÉDÉRAL T2
	27	CRITÉRIUM FÉDÉRAL T2	CRITÉRIUM FÉDÉRAL T2	CRITÉRIUM FÉDÉRAL T2
DÉCEMBRE	3	ÉQUIPES PH1 J6	ÉQUIPES PH1 J6	
	4			ÉQUIPES PH1 J6 JEUNES & GONES J1
	10	ÉQUIPES PH1 J7	ÉQUIPES PH1 J7	
	11			ÉQUIPES PH1 J7
	17		BARRAGES/ÉQUIPES PH1	BARRAGES/ÉQUIPES WJK PH1
	18			BARRAGES/ÉQUIPES WJK PH1
JANVIER	7			RHÔNE-LYON SÉNIORS
	8			RHÔNE-LYON SÉNIORS
	14	ÉQUIPES PH2 J1	ÉQUIPES PH2 J1	
	15			ÉQUIPES PH2 J1
	21	ÉQUIPES PH2 J2	ÉQUIPES PH2 J2	
	22			ÉQUIPES PH2 J2 JEUNES & GONES J2
	28	CRITÉRIUM FÉDÉRAL T3	CRITÉRIUM FÉDÉRAL T3	CRITÉRIUM FÉDÉRAL T3
	29	CRITÉRIUM FÉDÉRAL T3	CRITÉRIUM FÉDÉRAL T3	CRITÉRIUM FÉDÉRAL T3
FÉVRIER	4		COUPE & TROPHÉE VÉTÉRANS	FINALES PAR CLASSEMENT
	5	TOP DÉTECTION	TOP DÉTEC - CRIT. VÉTÉRANS	FINALES PAR CLASSEMENT
	11	ÉQUIPES PH2 J3	ÉQUIPES PH2 J3	
	12			ÉQUIPES PH2 J3
	25	ÉQUIPES PH2 J		

2016/2017

		National	Régional	Départemental
MARS	5	du 03 au 05 CHAMP.DE FRANCE SÉNIORS	COUPE NATIONALE VÉTÉRANS - TROPHÉE VÉTÉRANS	
	11	ÉQUIPES PH2 J5	ÉQUIPES PH2 J4	
	12			ÉQUIPES PH2 J4
	18	CRITÉRIUM FÉDÉRAL T4	CRITÉRIUM FÉDÉRAL T4	CRITÉRIUM FÉDÉRAL T4
	19	CRITÉRIUM FÉDÉRAL T4	CRITÉRIUM FÉDÉRAL T4	CRITÉRIUM FÉDÉRAL T4
	25	ÉQUIPES PH2 J6	ÉQUIPES PH2 J5	
	26			ÉQUIPES PH2 J5 JEUNES & GONES J3
AVRIL	1	TOP DÉTECTION ZONE	ÉQUIPES PH2 J6	
	2	TOP DÉTECTION ZONE		ÉQUIPES PH2 J6
	8	ÉQUIPES PH2 J7	ÉQUIPES PH2 J7	
	9			ÉQUIPES PH2 J7
	15	du 15 au 17 CHAMP.DE FRANCE VÉTÉRANS		
	18	du 18 au 21 CHAMP.DE FRANCE DES RÉGIONS		
	29	CHAMP. DE FRANCE CORPOS	TITRES PAR CATÉGORIE	
	30	CHAMP. DE FRANCE CORPOS	TITRES PAR CATÉGORIE	
MAI	1		TITRES PAR CATÉGORIE	
	7	du 05 au 08 CHAMP. DE FRANCE MINIMES-JUNIORS	COUPE NATIONALE BERNARD JEU	INTERCLUBS
	13		FINALES PAR CLASSEMENT	
	14		FINALES PAR CLASSEMENT	JEUNES & GONES J4
	20	TITRES-BARRAGES/ÉQUIPES	TITRES - BARRAGES/ÉQUIPES	TITRES - BARRAGES/ÉQUIPES UJK
	21	TITRES-BARRAGES/ÉQUIPES	TITRES - BARRAGES/ÉQUIPES	TITRES - BARRAGES/ÉQUIPES UJK
	24			TITRES/ÉQUIPES SEMAINE COUPE RHÔNE-LYON TOURNOI MIXTE
	25	du 25 au 28 CHAMP. DE FRANCE BENJAMINS-CADETS		
JUN	4			JEUNES J5
	10	COUPE BERNARD JEU - CNV	du 03 au 05 MINI-INTERLIGUES	
	11	COUPE BERNARD JEU - CNV		RHÔNE-LYON POUSSINS-BENJAMINS
	24	FINALES PAR CLASSEMENT		
	25	FINALES PAR CLASSEMENT		

septembre

L			5	
M			6	
M			7	
J	1		8	Poules définitives/équipes
V	2		9	
S	3		10	
D	4		11	Loisir et sport en fête Ping au féminin J1

LÉGENDE

- actions départementales
- actions régionales
- actions nationales
- mise en ligne de convocation
- limite d'inscription
- jours fériés
- vacances scolaires Zone A
- heure d'Hiver
- heure d'Été

septembre 2016

SEM	L	M	M	J	V	S	D
35				01	02	03	04
36	05	05	07	08	09	10	11
37	12	13	14	15	16	17	18
38	19	20	21	22	23	24	25
39	26	27	28	29	30		

2016

L	12		19		26	
M	13		20		27	
M	14		21		28	CF T1
J	15		22		29	
V	16	Formation AR & JA1 session 1	23		30	
S	17	R N J1 ph1/équipes	24	D Formation AR session 1	<p>À FAIRE ce mois-ci</p> <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____	
D	18	D J1 ph1/équipes TIE BREAK DES COPINES	25	D Formation JA1 session 1		











octobre

L			3		10	D Assemblée Générale
M			4	D 3/équipes Semaine & Wk ph1	11	
M			5		12	
J			6		13	
V			7		14	D /équipes Vétérans, Tournoi mixte, Coupe Rhône-Lyon D Formation AF
S	1	R N J2 ph1/équipes D 3/équipes Semaine & Wk ph1	8	D CF T1 R N CF T1	15	R N J3 ph1/équipes
D	2	D J2 ph1/équipes	9	D CF T1 R N CF T1	16	D J3 ph1/équipes D Atelier n°1 Poussins

novembre

L			7		14	
M	1	TOUSSAINT D Formation AF week-end 2	8		15	
M	2	Tournoi mixte, Coupe Rhône-Lyon, Rhône-Lyon Vétérans, Rhône-Lyon MCJ	9		16	CF T2
J	3		10		17	
V	4		11	ARMISTICE 1918 D Ateliers Gones	18	
S	5	R N J4 ph1 /équipes	12	D Rhône-Lyon Cadets D Formation AF week-end 2	19	R N J5 ph1 /équipes
D	6	D J4 ph1 /équipes N AG FTT	13	D Rhône-Lyon Minimes-Juniors D Rhône-Lyon Vétérans	20	D J5 ph1 /équipes

2016

L	21		28		<p>novembre 2016</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>SEM</th> <th>L</th> <th>M</th> <th>M</th> <th>J</th> <th>V</th> <th>S</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>44</td> <td></td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>45</td> <td>7</td> <td>8</td> <td>9</td> <td>10</td> <td>11</td> <td>12</td> <td>13</td> </tr> <tr> <td>46</td> <td>14</td> <td>15</td> <td>16</td> <td>17</td> <td>18</td> <td>19</td> <td>20</td> </tr> <tr> <td>47</td> <td>21</td> <td>22</td> <td>23</td> <td>24</td> <td>25</td> <td>26</td> <td>27</td> </tr> <tr> <td>48</td> <td>28</td> <td>29</td> <td>30</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	SEM	L	M	M	J	V	S	D	44		1	2	3	4	5	6	45	7	8	9	10	11	12	13	46	14	15	16	17	18	19	20	47	21	22	23	24	25	26	27	48	28	29	30				
SEM	L	M	M	J		V	S	D																																													
44		1	2	3		4	5	6																																													
45	7	8	9	10		11	12	13																																													
46	14	15	16	17		18	19	20																																													
47	21	22	23	24		25	26	27																																													
48	28	29	30																																																		
M	22		29																																																		
M	23	 J1 Jeunes  J1 Gones	30																																																		
J	24																																																				
V	25	 J1 Jeunes  J1 Gones																																																			
S	26	 CF T2   CF T2																																																			
D	27	 CF T2   CF T2																																																			

À FAIRE
ce mois-ci

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

décembre

L			5		12	
M			6		13	
M			7		14	
J	1		8		15	
V	2		9		16	<ul style="list-style-type: none"> 🍊 /équipes Dames ph2 🍊 D3/équipes Semaine & Wk ph2 🍊 Rhône-Lyon Seniors
S	3	<ul style="list-style-type: none"> 🇷🇺 🇺🇸 J6 ph1/équipes 	10	<ul style="list-style-type: none"> 🇷🇺 🇺🇸 J7 ph1/équipes 	17	<p>VACANCES DE NOËL</p> <ul style="list-style-type: none"> 🇩🇪 Barrages ph1/équipes Wk 🇩🇪 Stage Noël [Pôle Jeunes Féminines B/M/C] 🇷🇺 Barrages ph1 🇷🇺 AG de fusion des ligues
D	4	<ul style="list-style-type: none"> 🇩🇪 J6 ph1/équipes 🇩🇪 J1 Jeunes & Gones 	11	<ul style="list-style-type: none"> 🇩🇪 J7 ph1/équipes 🇷🇺 Grand prix PB 	18	<ul style="list-style-type: none"> 🇩🇪 Barrages ph1/équipes Wk 🇩🇪 Stage Noël [Pôle Jeunes Féminines B/M/C] 🇩🇪 Ping au Féminin J2

2016

L	19		26	
M	20		27	
M	21		28	
J	22		29	
V	23	Convocation Rhône-Lyon Séniors	30	
S	24	NOËL	31	
D	25			

décembre 2016

SEM	L	M	M	J	V	S	D
48				1	2	3	4
49	5	6	7	8	9	10	11
50	12	13	14	15	16	17	18
51	19	20	21	22	23	24	25
52	26	27	28	29	30	31	

À FAIRE
ce mois-ci

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

janvier

L			2	D Stage Noël [Pôle Poussins B1]	9	
M			3		10	
M			4		11	J2 Jeunes J2 Gones
J			5		12	
V			6		13	J2 Jeunes J2 Gones
S			7	D Rhône-Lyon Séniors	14	R N J1 ph2/équipes
D	1	NOUVEL AN	8	D Rhône-Lyon Séniors	15	D J1 ph2/équipes

2017

L	16		23		30	
M	17		24		31	
M	18	CF T3	25	Finales par classement	janvier 2017 SEM L M M J V S D 01 1 2 3 4 5 6 7 02 8 9 10 11 12 13 14 03 15 16 17 18 19 20 21 04 22 23 24 25 26 27 28 05 29 30 31	
J	19		26			
V	20		27	Finales par classement	À FAIRE ce mois-ci <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____	
S	21	J2 ph2/équipes	28	CF T3 CF T3		
D	22	J2 ph2/équipes J2 Jeunes & Gones	29	CF T3 CF T3		

février

L	1		6		13	
M	2		7		14	
M	1		8		15	
J	2		9		16	
V	3		10	 Formation AR & JA1 session 2	17	
S	4	<ul style="list-style-type: none">  Finales par classement (dames + H15)  Vétérans Individuel  Top détection 	11	  J3 ph2/équipes	18	<p>VACANCES D'HIVER</p> <ul style="list-style-type: none">  Stage hiver [Pôle Jeunes Féminines B/M/C]  Formation AR session 2
D	5	<ul style="list-style-type: none">  Finales par classement (messieurs hors H15)  Top détection & Critérium Vétérans 	12	 J3 ph2/équipes	19	<ul style="list-style-type: none">  Stage hiver [Pôle Jeunes Féminines B/M/C]  Formation JA1 session 2

2017

L	20		27		<p>février 2017</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>SEM</th> <th>L</th> <th>M</th> <th>M</th> <th>J</th> <th>V</th> <th>S</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>05</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>06</td> <td>6</td> <td>7</td> <td>8</td> <td>9</td> <td>10</td> <td>11</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td>07</td> <td>13</td> <td>14</td> <td>15</td> <td>16</td> <td>17</td> <td>18</td> <td>19</td> </tr> <tr> <td>08</td> <td>20</td> <td>21</td> <td>22</td> <td>23</td> <td>24</td> <td>25</td> <td>26</td> </tr> <tr> <td>09</td> <td>27</td> <td>28</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	SEM	L	M	M	J	V	S	D	05			1	2	3	4	5	06	6	7	8	9	10	11	12	07	13	14	15	16	17	18	19	08	20	21	22	23	24	25	26	09	27	28					
SEM	L	M	M	J		V	S	D																																													
05			1	2		3	4	5																																													
06	6	7	8	9		10	11	12																																													
07	13	14	15	16		17	18	19																																													
08	20	21	22	23		24	25	26																																													
09	27	28																																																			
M	21		28																																																		
M	22																																																				
J	23																																																				
V	24																																																				
S	25	N J4 ph2/équipes																																																			
D	26																																																				

À FAIRE
ce mois-ci

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

mars

L			6		13	
M			7		14	
M	1		8	 CF T4	15	 J3 Jeunes  J3 Gones
J	2		9		16	
V	3	 Champ. de France Seniors	10		17	 J3 Jeunes  J3 Gones
S	4	 Stage hiver [Pôle Poussins B1]  Champ. de France Seniors	11	 J4 ph2/équipes  J5 ph2/équipes	18	 CF T4   CF T4
D	5	 Stage hiver [Pôle Poussins B1]  Coupe nationale Vétérans  Trophée Vétérans  Champ. de France Seniors	12	 J4 ph2/équipes	19	 CF T4   CF T4

2017

L	20		27	R Formation EF
M	21		28	
M	22		29	
J	23		30	
V	24		31	
S	25	R J5 ph2/équipes N J6 ph2/équipes		
				↑1h
D	26	D J5 ph2/équipes D J3 Jeunes & Gones		

mars 2017

SEM	L	M	M	J	V	S	D
09			1	2	3	4	5
10	6	7	8	9	10	11	12
11	13	14	15	16	17	18	19
12	20	21	22	23	24	25	26
13	27	28					

À FAIRE
ce mois-ci

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

avril

L			3		10	
M			4		11	
M			5		12	
J			6		13	
V			7		14	
S	1	<p>R J6 ph2/équipes</p> <p>N Top détection zone</p>	8	<p>R N J7 ph2/équipes</p>	15	<p>VACANCES DE PRINTEMPS</p> <p>D Stage printemps [Pôle Jeunes Féminines B/M/C]</p> <p>N Champ. de France Vétérans</p>
D	2	<p>D J6 ph2/équipes</p> <p>N Top détection zone</p>	9	<p>D J7 ph2/équipes</p>	16	<p>PÂQUES</p> <p>D Stage printemps [Pôle Jeunes Féminines B/M/C]</p> <p>N Champ. de France Vétérans</p>

2017

L	17	LUNDI DE PÂQUES N Champ. de France Vétérans	24	
M	18	R Champ. de France des Régions	25	
M	19	R Champ. de France des Régions	26	Interclubs
J	20	R Champ. de France des Régions	27	
V	21	R Champ. de France des Régions	28	Interclubs
S	22		29	R Titres par catégorie N Champ. de France Corpos
D	23		30	D Stage printemps [Pôle Poussins B1] R Titres par catégorie N Champ. de France Corpos

avril 2017

SEM	L	M	M	J	V	S	D
13						1	2
14	3	4	5	6	7	8	9
15	10	11	12	13	14	15	16
16	17	18	19	20	21	22	23
17	24	25	26	27	28	29	30

À FAIRE
ce mois-ci

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

mai

L	1	FÊTE DU TRAVAIL <ul style="list-style-type: none"> D Stage printemps (Pôle Poussins B1) R Titres par catégorie 	8	VICTOIRE 1945 <ul style="list-style-type: none"> N Champ. de France MJ 	15	
M	2		9		16	
M	3	<ul style="list-style-type: none">  J4 Jeunes  J4 Gones 	10		17	
J	4		11		18	
V	5	<ul style="list-style-type: none"> N Champ. de France MJ  J4 Jeunes & Gones 	12		19	
S	6	<ul style="list-style-type: none"> N Champ. de France MJ 	13	<ul style="list-style-type: none"> R Finales par classement 	20	<ul style="list-style-type: none"> D Titres & Barrages/équipes Wk D Ateliers Gones R N Titres & Barrages/équipes
D	7	<ul style="list-style-type: none"> D Interclubs R Coupe nationale Bernard Jeu N Champ. de France MJ 	14	<ul style="list-style-type: none"> D J4 Jeunes & Gones 	21	<ul style="list-style-type: none"> D Titres & Barrages/équipes Wk R N Titres & Barrages/équipes

2017

L	22		29		<p>mai 2017</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>SEM</th> <th>L</th> <th>M</th> <th>M</th> <th>J</th> <th>V</th> <th>S</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>18</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>4</td> <td>5</td> <td>6</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>19</td> <td>8</td> <td>9</td> <td>10</td> <td>11</td> <td>12</td> <td>13</td> <td>14</td> </tr> <tr> <td>20</td> <td>15</td> <td>16</td> <td>17</td> <td>18</td> <td>19</td> <td>20</td> <td>21</td> </tr> <tr> <td>21</td> <td>22</td> <td>23</td> <td>24</td> <td>25</td> <td>26</td> <td>27</td> <td>28</td> </tr> <tr> <td>22</td> <td>29</td> <td>30</td> <td>31</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	SEM	L	M	M	J	V	S	D	18	1	2	3	4	5	6	7	19	8	9	10	11	12	13	14	20	15	16	17	18	19	20	21	21	22	23	24	25	26	27	28	22	29	30	31				
SEM	L	M	M	J		V	S	D																																													
18	1	2	3	4	5	6	7																																														
19	8	9	10	11	12	13	14																																														
20	15	16	17	18	19	20	21																																														
21	22	23	24	25	26	27	28																																														
22	29	30	31																																																		
M	23		30																																																		
M	24	<p>D Titres/équipes Semaine Coupe Rhône-Lyon Tournoi mixte  JS Jeunes</p>	31	<p> Rhône-Lyon Poussins-Benamins</p>																																																	
J	25	<p>ASCENSION N Championnat de France BJ</p>																																																			
V	26	<p>N Championnat de France BJ  JS Jeunes</p>																																																			
S	27	<p>N Championnat de France BJ</p>																																																			
D	28	<p>N Championnat de France BJ</p>																																																			

À FAIRE
ce mois-ci

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

juin

L			5	LUNDI DE PENTECÔTE	12	
M			6		13	
M			7		14	
J	1		8		15	
V	2	 Rhône-Lyon Poussins-Benjamins  Formation AC	9		16	
S	3		10	 Formation AC  Coupe Vétérans  Coupe Bernard Jeu	17	
D	4	PENTECÔTE  J5 Jeunes	11	 Rhône-Lyon Poussins-Benjamins  Coupe Vétérans  Coupe Bernard Jeu	18	

2017

L	19		26	
M	20		27	
M	21		28	
J	22		29	
V	23		30	
S	24	N Finales par classement		
D	25	N Finales par classement		

juin 2017

SEM	L	M	M	J	V	S	D
22				1	2	3	4
23	5	6	7	8	9	10	11
24	12	13	14	15	16	17	18
25	19	20	21	22	23	24	25
26	26	27	28	29	30	31	

À FAIRE
ce mois-ci

- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____
- _____

AGENDA

juillet - août

L	juillet 2017		3	D Stage Vichy	10	D Stage Vichy	17		24	
	s	26 27 28 29 30 31								
M	L	3 10 17 24 31								
	M	4 11 18 25								
	M	5 12 19 26	4	D Stage Vichy	11	D Stage Vichy	18		25	
	J	6 13 20 27								
	V	7 14 21 28								
	S	1 8 15 22 29								
	D	2 9 16 23 30								
M			5	D Stage Vichy	12	D Stage Vichy	19		26	
J			6	D Stage Vichy	13	D Stage Vichy	20		27	
V			7	D Stage Vichy Tournois Amplepuis & Frat Oullins	14	FÊTE NATIONALE D Stage Vichy Tournois Amplepuis & Frat Oullins	21	Tournois Amplepuis & Frat Oullins	28	Tournois Amplepuis & Frat Oullins
S	1	Tournois Amplepuis & Frat Oullins	8	VACANCES D'ÉTÉ D Stage Vichy	15		22		29	
D	2	D Stage Vichy	9	D Stage Vichy	16		23		30	

2017

31	7	14	21	28
1	8	15 ASSOMPTION	22	29
2	9	16	23	30
3	10	17	24	31
4 Tournoi Frat Oullins	11 Tournoi Frat Oullins	18 Tournoi Frat Oullins	25 Tournoi Frat Oullins	
5	12	19	26	
6	13	20	27	

août 2017

sem	31	32	33	34	35
L	1	7	14	21	28
M	1	8	15	22	29
M	2	9	16	23	30
J	3	10	17	24	31
V	4	11	18	25	
S	5	12	19	26	
D	6	13	20	27	

LES CLUBS DE PING

dans la Métropole

COMMUNES	n°	CLUBS	Page
ALBIGNY-SUR-SAÔNE	141	ALBIGNY TENNIS DE TABLE	35
BRON	196	BRON TT	37
CALUIRE-ET-CUIRE	047	JA CALUIRE	32
	104	AS CALUIRE ET CUIRE	34
CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR	004	AL CHAMPAGNE	30
	112	CHAMPAGNE TT	34
CHARBONNIÈRES-LES-BAINS	001	AS MARCY CHARBONNIÈRES	30
CHARLY	166	TT CHARLY MILLERY	36
CHASSIEU	101	CHASSIEU TENNIS DE TABLE	33
CORBAS	197	CORBAS TT	37
COUZON-AU-MONT D'OR	034	ACEL COUZON	31
CRAPONNE	147	AF CRAPONNE	35
CURIS-AU-MONT-D'OR	218	MONTS D'OR TENNIS DE TABLE	38
DÉCINES CHARPIEU	168	DÉCINES TT	36
ÉCULLY	109	ÉCULLY TENNIS DE TABLE	34
GIVORS	064	CP GIVORS	32
IRIGNY	201	AL IRIGNY TT	37
JONAGE	013	ES JONAGE	30
LA TOUR DE SALVAGNY	194	TOUR ATHLETIC CLUB	37
LYON	002	AL CROIX-ROUSSE	30
	008	AS STE LYON BANQUE	30
	010	ASPTT GRAND LYON	30
	027	ASC BNP PARIBAS	31
	029	US CHEMINOTS LYON	31
	062	AL VAISE SERIN	32
	103	RHÔNE SPORTIF	34
	146	LYON SPORT MÉTROPOLÉ TT	35
	155	AMICALE ST IRÉNÉE	35
	160	PL VILLETTE PAUL BERT	35
MEYZIEU	175	ASUL LYON 8 ^e TENNIS DE TABLE	36
	186	TT GERLAND	37
	215	AS TENNIS DE TABLE LYON 6 ^e	38
	058	FJEP MEYZIEU	32
MIONS	089	AL MIONS	33
	207	CLUB PONGISTE MIOLAND	38
MONTANAY	192	US MONTANAY PONGISTE	37
OULLINS	030	FRAT. OULLINS	31
QUINCIEUX	076	QUINCIEUX TENNIS DE TABLE	33
RILLIEUX-LA-PAPE	052	AUVR RILLIEUX	32
SAINT-FONS	014	CO ST-FONS	31
SAINT-GENIS-LAVAL	107	TT ST GENIS LAVAL	34
SAINT-GENIS-LES-OLLIERES	220	ENTENTE ST GENOISE	38
SAINT-PRIEST	065	CORVI	33
	105	CLUB PONGISTE ST PRIEST	34
SAINTE-FOY-LÈS-LYON	090	CLUB CHARCOT STE FOY LES LYON	33
SOLAIZE	221	VAL D'OZON TENNIS DE TABLE	39
TASSIN-LA-DEMI-LUNE	181	TASSIN CLUB PONGISTE	36
VÉNISSIEUX	031	CHARRÉARD VÉNISSIEUX	31
VILLEURBANNE	096	ALAP VILLEURBANNE	33

LES CLUBS DE PING

WWW.RHONELYONTT.COM

dans le Rhône

COMMUNES	n°	CLUBS	Page
AMPLEPUIS	079	AMPLEPUIS TTC	33
ARBRESLE (L')	041	CLUB ARBRESLOIS PONGISTE	32
BELLEVILLE	212	ENT PONGISTE BELLEVILLE-CHALEINS	38
BRIGNAIS	040	ESPÉRANCE DE BRIGNAIS	32
CHAMBOST LONGESSAIGNE	169	CP CHAMBOST LONGESSAIGNE	36
CHAPONNAY	221	VAL D'OZON TENNIS DE TABLE	39
CHAZAY D'AZERGUES	005	TT CHAZAY D'AZERGUES	30
COLOMBIER-SAUGNIEU	206	TT COLOMBIER SAUGNIEU	38
COMMUNAY	221	VAL D'OZON TENNIS DE TABLE	39
COURS-LA-VILLE	006	AL COURS-LA-VILLE	30
GENAS	138	ES GENAS AZIEU	34
GRÉZIEU-LA-VARENNE	185	AS GRÉZIEU TT	37
MESSIMY	102	ES MESSIMY	33
MILLERY	166	TT CHARLY-MILLERY	36
MORNANT	167	AS MORNANT	36
POMEYS	184	AS POMEYS TT	36
PONTCHARRA-SUR-TURDINE	154	TT PONTCHARRA-SUR-TURDINE	35
PUSIGNAN	211	CLUB PONGISTE PUSIGNAN	38
SAINT-FORGEUX	053	US ST FORGEUX	32
SAINT-LAURENT-DE-MURE	199	ASC L'ECHANGE ST BONNET DE MURE	37
SAINT-PIERRE-DE-CHANDIEU	162	ST PIERRE TENNIS DE TABLE	36
SAINT-SYMPHORIEN-D'OZON	221	VAL D'OZON TENNIS DE TABLE	39
SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE	033	ENTENTE ASS-ALC	31
SOUZY	156	FR SOUZY	35
TARARE	123	CSAN TARARE TENNIS DE TABLE	34
VIENNE	150	ASTT VIENNE ST ROMAIN EN GAL	35
VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE	023	VILLEFRANCHE TTCV	31

SALLE	CORRESPONDANT	PRÉSIDENT
01690001	AS MARCY CHARBONNIÈRES	
Salle Sainte Luce 30, avenue Lamartine 69260 Charbonnières-les-Bains 04 78 87 06 08	Martial BOISSIE 3059, route des Bois 69380 Dommartin 04 72 54 59 97 - 06 30 52 65 31 boissie.martial@neuf.fr	Martial BOISSIE 3059, route des Bois 69380 Dommartin 04 72 54 59 97 - 06 30 52 65 31 boissie.martial@neuf.fr
01690002	AL CROIX-ROUSSE	
Gymnase Maurice Scève 15 Rue Louis Thévenet 69004 Lyon 04 78 29 56 53	Grégory MARZOUKI 610, avenue du 8 mai 1945 69300 Caluire-et-Cuire 04 72 10 07 52 - 06 83 88 29 74 gmleping@gmail.com	Chantal PICOD CHAGUE 22 rue Joseph Souлары 69004 Lyon 04 78 27 72 80 - 06 77 44 35 44 picod.chantal@wanadoo.fr
01690004	AL CHAMPAGNE	
Salle spécifique TT 38, boulevard de la République 69410 Champagne-au-Mont-d'Or 06 84 31 54 50	Philippe CARRON 7, allée des Clots - Bât. B3 69410 Champagne-au-Mont-d'Or 04 78 35 37 89 p.carron09@orange.fr	Philippe CARRON 7, allée des Clots - Bât. B3 69410 Champagne-au-Mont-d'Or 04 78 35 37 89 p.carron09@orange.fr
01690005	TT CHAZAY D'AZERGUES	
Salle Polyvalente Pierre de Coubertin 69380 Chazay d'Azergues 04 72 54 60 42	Alain SEMPE 463, chemin du Plan 69380 Civrieux d'Azergues 06 17 47 88 10 alainsempe@gmail.com	Stéphane BONAMOUR DU TARTRE 95, rue du Gros Bois 69380 Chazay d'Azergues 04 78 64 54 99 - 06 13 23 32 14 stephane.bonamour@hotmail.fr
01690006	AL COURS-LA-VILLE	
Complexe Sportif Paul Vallier 32, boulevard Pierre de Coubertin 69470 Cours-la-Ville 04 74 89 86 58	Baptiste GIRAUD 835, route de la Croix Couverte les Arras 42460 Sevelinges 06 50 38 43 89 baptistegiraud@laposte.net	Bruno BARGE Hameau Constantin 69240 Mardore 06 32 40 16 29 bruno.barge@hotmail.fr
01690008	AS STE LYON BANQUE	
Salle TT Gerland 405, avenue Jean Jaurès 69007 Lyon	Marcel TARDY 86E, rue des Varennes 69126 Brindas 04 78 45 27 25 marcel69126@orange.fr	Xavier LACONDEMINÉ 21C, avenue André Devienne 69630 Chaponost 04 78 35 05 64 lacondemine.xavier@orange.fr
01690010	ASPTT GRAND LYON	
Gymnase ASPTT Grand Lyon rd point Normandie-Nièmen 69800 St Priest	Philippe THERON 562, rue de l'Ozon 69360 Solaize 06 63 32 66 37 phil.theron@laposte.net	Michel RESSORT 4, allée Hauts du Bochu 69340 Francheville 04 78 59 14 20 michel.ressort@labanquepostale.fr
01690013	ES JONAGE	
Salle Lionnel Terray Boulevard Louis Pradel 69330 Jonage 04 78 31 00 92	Michel BURON 9, rue Paul Eluard 69330 Meyzieu 04 78 04 19 43 michel.buron@hotmail.com	Michel BURON 9, rue Paul Eluard 69330 Meyzieu 04 78 04 19 43 michel.buron@hotmail.com

au 30/08/2016

SALLE	CORRESPONDANT	PRÉSIDENT
01690014	CO ST-FONS	
Salle Simone de Beauvoir face au parking Raspail Rue Louis Blanc 69190 Saint-Fons	François JOVER 21, rue de la Ruche 69003 Lyon 06 08 04 92 23 francois.jover@free.fr	Patrick CLEMENTE 5, rue Smith 69002 Lyon 04 78 38 25 86 pat.clemente@free.fr
01690023	VILLEFRANCHE TTCAV	
Gymnase Armand Chouffet 106, avenue Armand Chouffet 69400 Villefranche-sur-Saône 04 74 62 00 16	Bertrand ADON 41, chemin de Saint-Martin 6948 Pommiers 06 87 57 77 65 bertrand.adon@neuf.fr	Franck FERRY Les Plaches 69640 Cogny 04 74 67 38 31 - 06 11 37 04 80 franck.ferry@wanadoo.fr
01690027	ASC BNP PARIBAS	
Salle TT Gerland 405, avenue Jean Jaurès 69007 Lyon	Gérard MAZET 9, rue Francis Chirat 69100 Villeurbanne 04 72 75 73 65- 06 65 88 37 89 gerard.mazet@bnpparibas.com	Gérard MAZET 9, rue Francis Chirat 69100 Villeurbanne 04 72 75 73 65- 06 65 88 37 89 gerard.mazet@bnpparibas.com
01690029	US CHEMINOTS LYON	
US Cheminots 13, rue du Béliet 69002 Lyon	Nicos BROUZAKIS 25, rue du Prainet - Appt 201 69150 Décines Charpieu 06 75 83 76 13 nicos.brouzakis@sncf.fr	Philippe BETTINELLI 38, avenue Georges Pompidou 69003 Lyon 04 78 53 14 13 - 06 03 51 07 38 philippe.bettinelli@club-internet.fr
01690030	FRAT. OULLINS	
Fraternelle d'Oullins 6, rue Fleury 69600 Oullins	Frédéric DUPRE 33, rue Guilloux - Bât C 69230 Saint-Genis-Laval 06 60 50 89 66 alexetfred.dupre@gmail.com	Christophe VIALLAT 32, rue Ampère 69310 Pierre-Bénite 04 78 51 63 82 - 06 61 21 07 22 chris.viallat@free.fr
01690031	CHARREARD VÉNISSIEUX	
Gymnase Charréard 12, rue Rosenberg 69200 Vénissieux 04 72 50 12 35	Julie DAVAL 7, rue Auguste Isaac 69200 Vénissieux	Draçan STAMENKOVIC 26, avenue Jean Jaurès 69200 Vénissieux 06 09 86 21 79
01690033	ENTENTE ASS-ALC	
Gymnase de la Platière Les Tanneries 69590 Saint-Symphorien-sur-Coise 04 78 48 47 21	Michel ORIOL 53, ruelle des Douves 69590 Larajasse 06 60 25 65 92	Michel ORIOL 53, ruelle des Douves 69590 Larajasse 06 60 25 65 92
01690034	ACEL COUZON	
Joseph Chatain [ancien 68, rue Gabriel Péri] 106, avenue de Gaulle 69270 Couzon-au-Mont-d'Or	ACEL TT 3, rue Philibert Gaillard 69270 Couzon-au-Mont-d'Or acel.couzon@hotmail.fr	Pierre COLLET 5, grande rue de Saint-Rambert 69009 Lyon

SALLE	CORRESPONDANT	PRÉSIDENT
01690040 Complexe Sportif Pierre Minssieux Boulevard des Sports 69530 Brignais 04 72 31 12 10	Véronique PINEL 1570, le Grand Batard 69440 Taluyers 06 63 82 50 66 pinel.veronique@gmail.com	ESPÉRANCE DE BRIGNAIS Véronique PINEL 1570, le Grand Batard 69440 Taluyers 06 63 82 50 66 pinel.veronique@gmail.com
01690041 Salle de la Turdine Rue Michelet 69210 L'Arbresle 04 74 01 03 11	Cyril BOITEUX 4 montée des religieuses 69210 Sain Bel messir@live.fr	CLUB ARBRESLOIS PONGISTE Cyril BOITEUX 4 montée des religieuses 69210 Sain Bel messir@live.fr
01690047 Gymnase Ch. Geoffray 109 chemin de Crépieux 69300 Caluire-et-Cuire	JA Caluire TT - M. DE CAMARET 10, impasse du Collège 69300 Caluire-et-Cuire jaactennissetable@free.fr	JA CALUIRE Hervé DE CAMARET 19, chemin de Crépieux 69300 Caluire-et-Cuire 04 78 23 04 08 - 06 27 75 63 84 herve.de-camaret@orange.fr
01690052 Complexe sportif de la Roue TT 24, rue de la Saône (en face du 1 - derrière garages) 69140 Rillieux-la-Pape	Marc HATCHADOURIAN 2 place de la Platière 69380 Chazay d'Azergues 06 75 42 50 17 marco.hatcha@gmail.com	AUVR RILLIEUX Daniel TROUILLOT 788, chemin de Viralamande 69140 Rillieux-la-Pape 04 78 08 76 53 aumadayann.t@free.fr
01690053 Salle des Sports Le Tram 69490 St Forgeux	Regis COTTANCIN La rivière 69490 Saint-Forgeux 04 74 05 94 47 - 06 66 48 92 65 arlette.regis@gmail.com	US ST-FORGEUX Regis COTTANCIN La rivière 69490 Saint-Forgeux 04 74 05 94 47 - 06 66 48 92 65 arlette.regis@gmail.com
01690058 Salle Octogone 139, rue de la République Parc des Servizières 69330 Meyzieu	Nicolas FAUCHER 15, rue Jules Romain 69330 Meyzieu 04 78 31 06 28 - 06 88 71 17 79 lesfaucher@free.fr	FJEP MEYZIEU Nicolas FAUCHER 15, rue Jules Romain 69330 Meyzieu 04 78 31 06 28 - 06 88 71 17 79 lesfaucher@free.fr
01690062 Gymnase Audrey Hepburn (ancien gymnase Tissot) 9, rue Laure Diebold 69009 Lyon 04 78 83 47 50	Roland MARTIN 611, chemin de l'Orme 69280 Marcy l'Étoile 06 86 46 62 24 roland.martin22@wanadoo.fr	AL VAISE SERIN Roland MARTIN 611, chemin de l'Orme 69280 Marcy l'Étoile 06 86 46 62 24 roland.martin22@wanadoo.fr
01690064 Gymnase de Bans Rue Renée Peillon 69700 Givors 04 72 24 34 28	Paul DOUTAZ 4, impasse de la Perle 69700 Givors 06 72 22 32 56 paul.doutaz@laposte.net	CP GIVORS Christophe HARO Chemin Georget 69440 Saint Laurent d'Agny 09 52 66 36 99

au 30/08/2016

SALLE	CORRESPONDANT	PRÉSIDENT
01690065	CORVI	
Renault Trucks Compétences 25, rue du Lyonnais Pointfort Bâtiment 69800 Saint-Priest 04 72 96 87 67	Patrick PARAYRE 19, chemin du Pirot 69290 Grézieu-la-Varenne 04 78 44 82 54 - 06 80 25 00 50 patrick.parayre@volvo.com	Patrick PARAYRE 19, chemin du Pirot 69290 Grézieu-la-Varenne 04 78 44 82 54 - 06 80 25 00 50 patrick.parayre@volvo.com
01690076	QUINCIEUX TT	
Gymnase municipal 6, chemin St-Laurent 69650 Quincieux	Guy ECHALLIER 476, rue J.M. Vianney 01480 Ars-sur-Formans 04 74 00 70 80 - 06 14 35 78 86 guy.echallier@orange.fr	Jean-Luc GRANJON 459, route de Lyon 69480 Anse 06 74 88 00 32 jeanlucgranjon@free.fr
01690079	AMPLEPUIS TTC	
Espace David Magat Chemin de Coucy Rue des Fontaines 69550 Amplepuis 06 09 48 31 39	Dominique PALABOST 156 rue Roncevaux 69400 Villefranche-sur-Saône 06 13 41 49 32 dominique_palabost@yahoo.fr	Christophe DUCREUX 20, rue des Capucines 69550 Amplepuis 06 09 48 31 39 c.ducieux69@orange.fr
01690089	AL MIONS	
Salle spécifique 18, rue du 11 Novembre 69780 Mions 04 37 25 53 35	Claude CHANAL 16, allée Paul Verlaine 69780 Mions 06 62 42 86 46 claudе.chanal@bbox.fr	Catherine SPORLI 19, rue des Charmilles 38070 Saint-Quentin-Fallavier 06 03 89 38 61
01690090	CLUB CHARCOT STE FOY LES LYON	
Gymnase Barlet 30, avenue du 11 Novembre 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon	Alipio José SILVA 91bis, rue G. Clémenceau - La Buisnière 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon 06 14 25 45 36 a.jose.silva@neuf.fr	René LAFOY 13, chemin du Petit Revoyet 69600 Oullins 04 78 51 75 11 - 06 32 26 37 90 rene.lafoy@gmail.com
01690096	ALAP VILLEURBANNE	
Gymnase Mollier Rue du Docteur Dolard 69100 Villeurbanne	Laurent BONNET 4, rue Montaland 69100 Villeurbanne 06 08 62 44 83 laurentb@alaping.fr	Laurent BONNET 4, rue Montaland 69100 Villeurbanne 06 08 62 44 83 laurentb@alaping.fr
01690101	CHASSIEU TT	
Complexe sportif Chemin de Trêve 69680 Chassieu	Frédéric HERRADA 5, rue du Pré Adam 69680 Chassieu 06 21 35 80 20	Frédéric HERRADA 5, rue du Pré Adam 69680 Chassieu 06 21 35 80 20
01690102	ES MESSIMY	
Salle Polyvalente Avenue des Alpes 69510 Messimy 04 78 45 48 18	Pierre JULLIEN 104, avenue Pierre Dumont 69290 Craponne 06 27 91 50 24 pierrejullien@free.fr	Pierre JULLIEN 104, avenue Pierre Dumont 69290 Craponne 06 27 91 50 24 pierrejullien@free.fr

SALLE	CORRESPONDANT	PRÉSIDENT
01690103	RHÔNE SPORTIF	
Salle Rameau 6, rue Louis Vitet 69001 Lyon 04 72 73 42 40	Patrick CASTANO 52, rue des Girondins 69007 Lyon 04 72 73 42 40 - 06 59 26 18 24 contact@castanosport.com	Eric PEIGNE 17, rue de la Tourette 69001 Lyon 06 89 74 46 16 peigne.eric@orange.fr
01690104	AS CALUIRE-ET-CUIRE	
Complexe C. Geoffray La Terre des Lièvres 109, chemin de Crépieux 69300 Caluire-et-Cuire	Patrice WEISS 17, avenue Général de Gaulle 69300 Caluire-et-Cuire 06 88 71 40 49 patrice.weiss@hotmail.com	Bruno CARRON 4, rue Professeur Froment 69680 Chassieu 06 64 51 39 37 brunocarron@yahoo.fr
01690105	CP ST-PIREST	
Groupe scolaire Hector Berlioz 19, rue Garibaldi 69800 Saint-Priest 04 78 20 44 08	Olivier BACHMANN 6, rue Guy de Maupassant 69800 Saint-Priest 04 78 68 39 36 - 06 80 38 02 35 olivierbachmann@orange.fr	Thierry BISCARAT 42bis, rue Clémenceau 69800 Saint-Priest 04 78 90 06 44 - 06 64 84 43 90 thierrybiscarat@free.fr
01690107	TT ST-GENIS-LAVAL	
Gymnase Paul d'Aubarède 81, route de Vourles 69230 Saint-Genis-Laval	Lucas RONZE 116, chemin du baconnet 69700 Montagny 06 37 46 72 71 ronze.lucas@laposte.net	Philippe NAVIER 19, rue Professeur Dufour 69230 Saint-Genis-Laval 04 78 56 61 12 - 06 09 37 79 78 phnavier@aol.com
01690109	ÉCULLY TT	
Salle Chirpaz Angle av. Paul Santy et chemin Grandvaux 69130 Écully 04 78 64 70 80	Nicolas GUYARD 20, rue Juiverie 69005 Lyon 06 85 57 44 13 nicoguyard@orange.fr	Manuel SCHOTT 104, rue du 1 ^{er} Mars 1943 69100 Villeurbanne 06 31 92 14 66 manuel_schott@msn.com
01690112	CHAMPAGNE TT	
Salle Maurice Jourdan 38, bld de la République Gymnase Bonora Rue Jean-Philippe Rameau 69410 Champagne-au-Mont-d'Or	Cyril PINONCELY 38, bld de la République - Salle Maurice Jourdan 69410 Champagne-au-Mont-d'Or champa9nett@yahoo.fr	Rémi RONSIN 75, avenue Lanessan 69410 Champagne-au-Mont-d'Or 05 34 51 38 81
01690123	CSAN TARARE TT	
CSAN Tarare TT 12, rue des Ayets 69170 Tarare 04 74 63 52 67	Michael EGLOFF 12, rue Ayets - Centre de la Goyarde 69170 Tarare 04 74 63 35 12 michael.egloff@club-internet.fr	Michael EGLOFF 12, rue Ayets - Centre de la Goyarde 69170 Tarare 04 74 63 35 12 michael.egloff@club-internet.fr
01690138	ES GENAS AZIEU	
Salle des sports 2, rue de la Fraternité 69740 Genas	Cédric SCAPPATICCI 16, avenue Molière 69960 Corbas 06 35 43 26 33 - 06 12 32 89 62 cedric.scappaticci69960@gmail.com	Pascal CASTANO 2, rue de Sous Gracet 69740 Genas 04 72 70 31 15 - 06 15 57 07 02 pascal.castano@sfr.fr

au 30/08/2016

SALLE	CORRESPONDANT	PRÉSIDENT
01690141	ALBIGNY TT	
Maison des Associations 1, voie Nouvelle 69250 Albigny-sur-Saône	Faiçal BELHADJ 31, route de Lyon - Allée 3 69250 Neuville-sur-Saône 06 81 91 64 07 fbelhadj@free.fr	Jacky QUINSON 73, chemin du Calvaire 01600 Parcieux 06 78 99 59 22 jackyquinson@orange.fr
01690146	LYON SPORT MÉTROPOLE TT	
Salle de TT de Gerland 405, avenue Jean Jaurès - Plaine des Jeux 69007 Lyon	Etienne CHARVET 1, rue Bonnard 69003 Lyon 06 84 35 41 14 titi.ec@orange.fr	Etienne CHARVET 1, rue Bonnard 69003 Lyon 06 84 35 41 14 titi.ec@orange.fr
01690147	AF CRAPONNE	
Salle Multisport n°2 Ensemble Stade Neveu Rue Joseph Moulin 69290 Craponne 04 78 44 68 38	Alain SANDRIN 2, allée des Erables 69290 Craponne 04 78 57 20 94 - 06 85 12 48 14 asandrin@wanadoo.fr	Alain SANDRIN 2, allée des Erables 69290 Craponne 04 78 57 20 94 - 06 85 12 48 14 asandrin@wanadoo.fr
01690150	ASTT VIENNE ST-ROMAIN-EN-GAL	
Gymnase Georges Brun Salle Mario Venturini 2, chemin des Aqueudus 38200 Vienne 09 81 87 11 72	Viviane BUTHAUD 89, montée des Tupinières 38200 Vienne 04 74 85 50 02 - 06 07 50 58 53 vb.asttviennestrom@free.fr	Viviane BUTHAUD 89, montée des Tupinières 38200 Vienne 04 74 85 50 02 - 06 07 50 58 53 vb.asttviennestrom@free.fr
01690154	TT PONTCHARRA-SUR-TURDINE	
Complexe sportif Roger Marduel Le Moulin 69490 Pontcharra-sur-Turdine	Rémi ARQUILLIERE 2, carrefour Jean Jaurès 69490 Pontcharra-sur-Turdine 04 74 05 25 87 - 06 33 96 54 43 remi.arquilliere@gmail.com	Rémi ARQUILLIERE 2, carrefour Jean Jaurès 69490 Pontcharra-sur-Turdine 04 74 05 25 87 - 06 33 96 54 43 remi.arquilliere@gmail.com
01690155	AMICALE ST-IRÉNÉE	
Amicale Saint Irénée 197, chemin de Choulans 69005 Lyon	Jacques LAVAL 52, chemin de la Burette - En Laye 69210 Lentilly 04 74 01 81 72 - 06 65 40 73 82 asirenee@laposte.net	Jacques LAVAL 52, chemin de la Burette - En Laye 69210 Lentilly 04 74 01 81 72 - 06 65 40 73 82 asirenee@laposte.net
01690156	FR SOUZY	
Salle des Sports - Salle Polyvalente Rue de l'école 69610 Souzy 04 74 26 15 67	Pascal BRUYAS Lot. les Bonnières 69610 Souzy 04 74 26 24 95 - 07 60 36 27 99 bruyascal@yahoo.fr	Pascal BRUYAS Lot. les Bonnières 69610 Souzy 04 74 26 24 95 - 07 60 36 27 99 bruyascal@yahoo.fr
01690160	PL VILLETTE PAUL BERT	
Gymnase de l'Harmonie 29, rue Docteur Rebatel 69003 Lyon	Tomoko LANCELOT 8bis, rue David 69003 Lyon 06 77 23 65 00 tlancelot@wanadoo.fr	Marie-Christine RUSSIER 2, chemin du signal 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon 06 72 34 14 99 mc.russier@wanadoo.fr

SALLE	CORRESPONDANT	PRÉSIDENT
01690162 Gymnase de Valencin Chemin des Gounaches 38540 Valencin	Christian DUPONT 480, rue Chante Le Vent 38540 Saint-Just-Chaleyssin 06 25 60 33 16 saintpierrett@free.fr	ST PIERRE TT Christian DUPONT 480, rue Chante Le Vent 38540 Saint-Just-Chaleyssin 06 25 60 33 16 saintpierrett@free.fr
01690166 Bertrand RAMET 117 rue des peupliers 69390 Charly 06 29 73 41 68	Bertrand RAMET 60, chemin des Rameaux 69390 Charly bertrand.ramet@free.fr	TT CHARLY-MILLERY Bertrand RAMET 60, chemin des Rameaux 69390 Charly bertrand.ramet@free.fr
01690167 Salle Polyvalente de la Tannerie [Près du boulodrome] Chemin de la Tannerie 69440 Mornant 06 66 59 86 39	Jacques FUCHY 5, chemin de la Civaude 69440 Mornant 04 78 44 11 44 - 06 66 59 86 39 jacques.fuchy@orange.fr	AS MORNANT Jacques FUCHY 5, chemin de la Civaude 69440 Mornant 04 78 44 11 44 - 06 66 59 86 39 jacques.fuchy@orange.fr
01690168 Gymnase Bequaerel 43, rue Sully 69150 Décines Charpieu 04 78 49 84 43	Thomas DREGER 42, rue Villon 69008 Lyon 06 83 94 49 92 thomas.dreger@live.fr	DÉCINES TT Rilwan SIDDEEK 9 chemin de plates 69120 Vaulx-en-Velin
01690169 Salle des Sports Le Bourg 69770 Chambost Longessaigne 04 74 26 37 87	Christian DELORME le Chol 69770 Chambost Longessaigne 06 77 51 16 26 cdelorme69@laposte.net	CP CHAMBOST LONGESSAIGNE Christian DELORME le Chol 69770 Chambost Longessaigne 06 77 51 16 26 cdelorme69@laposte.net
01690175 Gymnase Espace 101 16, rue Commandant Pégout 69008 Lyon 04 78 76 25 20	Sylvain FERRIERE 148B, avenue des Frères Lumière 69290 Craponne 06 79 40 66 58 s.ferriere@asul8tt.com	ASUL LYON 8^e TT Sylvain FERRIERE 148B, avenue des Frères Lumière 69130 Écully 06 79 40 66 58 s.ferriere@asul8tt.com
01690181 Gymnase des Croisettes 1, rue Mathieu Misery 69160 Tassin-la-Demi-Lune 06 44 30 90 34	Romain DORISON 2, impasse de la Voie Romaine 06290 Craponne 06 44 30 90 34 romdorison@gmail.fr	TASSIN CP Didier DORISON Tassin CP - 24, rue de Chalin 69130 Écully 06 08 60 36 62 tassin.clubpongiste@orange.fr
01690184 Salle Saint-Roch 69590 Pomeys 04 78 44 35 28	Damien GREGOIRE 23, avenue Ferdinand Gaillard 69530 Brignais 04 78 44 54 06 - 06 88 99 65 68 damien_gregoire42@yahoo.fr	AS POMEYS TT Daniel LACROIX 4, hameau du bourg 69590 Pomeys 04 78 44 53 74 danieletbernadette.lacroix@wanadoo.fr

au 30/08/2016

SALLE	CORRESPONDANT	PRÉSIDENT
01690185	AS GRÉZIEU TT	
Salle pluraliste Eugène Catalan Route du Col de la Luère 69290 Grézieu-la-Varenne	Patrick ROSSI Chemin du Mercier - Les Mandrières 69290 Pollionay 06 88 14 80 01 rossi.patrick618@orange.fr	Patrick ROSSI Chemin du Mercier - Les Mandrières 69290 Pollionay 06 88 14 80 01 rossi.patrick618@orange.fr
01690186	TT GERLAND	
Salle TT Gerland 405, avenue Jean Jaurès 69007 Lyon	Sylvain CHOMETTON 33, boulevard Vivier Merle 69003 Lyon contact@ttgerland.fr	Quoc hung HUYNH 26, rue Parmentier 69600 Oullins 04 72 43 02 15 - 06 68 26 63 65 flodemarque@hotmail.fr
01690192	US MONTANAY PONGISTE	
Salle des Sports de Montanay Route des Echets 69250 Montanay	Raphaël LANDREAU 319, chemin de Lazare - Le Mas Rillier 01700 Miribel 06 52 34 52 69 usmp@free.fr	Raphaël LANDREAU 319, chemin de Lazare - Le Mas Rillier 01700 Miribel 06 52 34 52 69 usmp@free.fr
01690194	TOUR ATHLETIC CLUB	
Salle d'activités 1, avenue de l'Hippodrome [sous l'école Edmond Guion] 69890 La Tour de Salvagny 06 64 03 62 28	Laurent ALEMANY 51, rue du Charpenet 69890 La Tour de Salvagny 04 78 19 42 65 - 06 64 03 62 28 laurent.alemany@bbox.fr	Laurent ALEMANY 51, rue du Charpenet 69890 La Tour de Salvagny 04 78 19 42 65 - 06 64 03 62 28 laurent.alemany@bbox.fr
01690196	BRON TT	
Gymnase École Ferdinand Buisson 51, avenue Ferdinand Buisson [entrée rue Montferrat face au 20] 69500 Bron	Tarik EZ ZAJJARI 1, rue Gérard Phillipe 69500 Bron 06 88 25 98 83 tezzajjari@gmail.com	Tarik EZ ZAJJARI 1, rue Gérard Phillipe 69500 Bron 06 88 25 98 83 tezzajjari@gmail.com
01690197	CORBAS TT	
Gymnase Jean Falcot Route des Romanettes 69960 Corbas 04 72 50 97 42	Antoine DAUDN 3, allée Maryse Bastié 69960 Corbas 04 78 74 21 33 - 06 88 31 23 37 audin_antoine@yahoo.fr	Bruno MOULIN 16, rue Charles Peguy 69960 Corbas 06 95 32 87 81
01690199	ASC L'ECHANGE ST-BONNET-DE-MURE	
Gymnase André Malraux Rue André Malraux 69720 Saint-Laurent-de-Mure	Julien FARDEL-BRIOT 9, impasse René Gaillard 69720 Saint-Laurent-de-Mure 04 78 21 30 91 - 06 16 64 30 19 asce.contact@gmail.com	Julien FARDEL-BRIOT 9, impasse René Gaillard 69720 Saint-Laurent-de-Mure 04 78 21 30 91 - 06 16 64 30 19 asce.contact@gmail.com
01690201	AL IRIGNY TT	
Gymnase de Champvillard Chemin de Champvillard 69540 Irigny 06 68 93 68 66	Pascal TANLET 3, rue des Vergers 69540 Irigny 04 72 30 75 78 - 06 68 93 68 66 pascaltanlet@libertysurf.fr	Pascal TANLET 3, rue des Vergers 69540 Irigny 04 72 30 75 78 - 06 68 93 68 66 pascaltanlet@libertysurf.fr

SALLE	CORRESPONDANT	PRÉSIDENT
01690206 La Dauphinoise 48 Route de Pont de Cheruy 69124 Colombier-Saugnieu	Sylvie GUABELLO 41, rue des Verchères 69124 Colombier-Saugnieu 06 79 77 89 88 contact@ttcs.fr	TT COLOMBIER-SAUGNIEU Pascal MICHEL 67, rue de la tour 69124 Colombier-Saugnieu contact.ttcs@gmail.com
01690207 Gymnase des tilleuls Rue des tilleuls - Allée du collège (après collège Martin Luther King) 69780 Mions 04 78 21 02 11	Joris JAILLET 77, route de Saint-Pierre 69780 Toussieu 04 78 40 26 18 - 06 04 41 73 03 lorris.jaillet@gmail.com	CLUB PONGISTE MIOLAND Didier VALLART 48, rue Claude Debussy 69780 Mions 06 65 61 71 77 didier.vallart@gmail.com
01690211 L'Odysée Centre Culturel Route de Villette - 3 allée de l'Odysée 69330 Pusignan 06 61 24 83 45	Daniel GILLET 17bis, rue Neuve 69330 Pusignan 04 78 04 43 29 - 06 61 24 83 45 dafrangil@free.fr	CLUB PONGISTE PUSIGNAN Daniel GILLET 17bis, rue Neuve 69330 Pusignan 04 78 04 43 29 - 06 61 24 83 45 dafrangil@free.fr
01690212 Espace Catinot 2, rue du Beaujolais 69220 Belleville	Jean-Claude GADAIS 9, route de Belleville - Le Bourg 01090 Montceaux 04 74 68 16 15 - 06 08 05 35 44 jean-claude.gadais123@orange.fr	ENTENTE PONGISTE BELLEVILLE-CHALEINS Jean-Jacques DEBARD 37, rue de Peillon 69220 Belleville 04 74 66 02 74 jeanjacques.debard@sfr.fr
01690215 Gymnase Tronchet 125, rue Tronchet 69006 Lyon 04 72 10 30 30	Gilles LE MOAL 25, rue Crillon 69006 Lyon 04 78 52 41 92 - 06 75 29 74 79 lemoal.g@orange.fr	AS TENNIS DE TABLE LYON 6^E Olivier MOYNOT 38, boulevard des Brotteaux 69006 Lyon 04 72 75 00 90 - 06 17 98 16 24 omoynot@aol.com
01690216 Salle du Vallon D73 69250 Curis-au-Mont-d'Or	Clémentine CONSTANT 100 chemin de la petite verne 01600 Toussieux 06 37 68 29 05 c.constant@lrratt.fr	CLUB RHÔNE-ALPES TENNIS DE TABLE Jean-Luc GUILLOT 55, avenue de la Libération 01500 Ambérieu-en-Bugey jl.guilLOT@lrratt.fr
01690218 Salle du Vallon D73 69250 Curis-au-Mont-d'Or	Alessandro DELLA CORTE 2622, route des Monts d'Or 69250 Curis-au-Mont-d'Or 04 78 98 19 48 - 06 03 31 25 62 alessandro.dellacorte@coachis.fr	MONTS D'OR TENNIS DE TABLE Alessandro DELLA CORTE 2622, route des Monts d'Or 69250 Curis-au-Mont-d'Or 04 78 98 19 48 - 06 03 31 25 62 alessandro.dellacorte@coachis.fr
01690220 Gymnase La Vudly Place Charles de Gaulle 69290 Saint-Genis-les-Ollières	Daniel LAFAY 28, allée de Val Fontaine 69290 Saint-Genis-les-Ollières 04 78 44 64 33 - 07 87 76 38 69 daniellafay@wanadoo.fr	ENTENTE ST GENOISE Gérard MORIN 25D, allée des Herminères 69126 Brindas 09 51 76 36 21 - 06 85 76 75 09 moring Gerard@free.fr

au 30/08/2016

SALLE	CORRESPONDANT	PRÉSIDENT
01690221	VAL D'OZON TENNIS DE TABLE	
<p><u>Chaponnay</u> :</p> <p>Espace lino Ventura Rue des fontaines 69970 Chaponnay</p> <p><u>Communay</u> :</p> <p>Gymnase du collège Berlioz Route de Ternay Berlioz 69360 Communay</p> <p><u>Saint-Symphorien-d'Ozon</u> :</p> <p>Salle Henri Cochet Place de Gaulle 69360 Saint-Symphorien-d'Ozon</p> <p><u>Solaize</u> :</p> <p>Rue du 8 Mai 1945 69360 Solaize</p>	<p>Francine VIGNALS 12, montée de l'Eglise 69970 Chaponnay 04 78 96 01 76 - 06 37 19 99 24 francine.vignals@hotmail.fr</p>	<p>Frédéric GARCIA 920B, route de Lyon 38540 Valencin 04 72 72 05 77 - 06 87 57 82 00 frederitts@hotmail.com</p>

LE PING EN COMPÉTITION

Rhône & Métropole

INSCRIPTION AUX COMPÉTITIONS

L'inscription aux compétitions pour chaque joueur est effectuée par les clubs.
N'hésitez pas à diffuser ces dates à l'ensemble de vos licenciés.

MESSIEURS



simple à 2 à plusieurs

LÉGENDE

DAMES



simple à 2 à plusieurs

JEUNES



simple à 2 à plusieurs

Certaines compétitions Messieurs peuvent être ouvertes aux Dames et aux Jeunes.

INSCRIPTIONS

WWW.RHONELYONTT.COM

Dates limites 2016/2017

DATES LIMITES DES INSCRIPTIONS - ÉQUIPES	
Inscriptions sur www.fftt.com/monclub , onglet «Services/Questionnaires» avant 23 h 59 de la date indiquée	
Championnats par équipes Dames	ph1 04/09/2016 ph2 16/12/2016
Championnats par équipes Week-end	ph1 PR/D1/D2 : 20/07/2016 D3 : 30/09/2016 ph2 D3 : 16/12/2016
Championnats par équipes Semaine	ph1 SP/D1/D2 : 04/09/2016 D3 : 01/10/2016 ph2 D3 : 16/12/2016
Championnats par équipes Vétérans	14/10/2016
Coupe Rhône-Lyon	14/10/2016
Tournoi mixte	14/10/2016
Interclubs	26/04/2017

DATES LIMITES DES INSCRIPTIONS - JOUEURS	
Inscriptions sur www.fftt.com/monclub , onglet «Sportif» avant 23 h 59 de la date indiquée	
Rhône-Lyon Vétérans	21/10/2016
Rhône-Lyon Séniors	16/12/2016
Rhône-Lyon MCJ	21/10/2016
Rhône-Lyon PB	31/05/2017
Critérium Fédéral	T1 : 28/09/2016 T2 : 16/11/2016 T3 : 18/01/2017 T4 : 08/03/2017
Finales par classement	25/01/2017
Circuit Jeunes	J1 : 23/11/2016 J2 : 11/01/2017 J3 : 15/03/2017 J4 : 03/05/2017 J5 : 24/05/2017
Circuit Gones	J1 : 23/11/2016 J2 : 11/01/2017 J3 : 15/03/2017 J4 : 03/05/2017

Dates & clubs d'accueil 2016/2017

*Les éléments non connus à ce jour seront prochainement communiqués sur le site du Comité www.rhoneyontt.com

PAR ÉQUIPES - CLUBS D'ACCUEIL				
Compétitions		Date de compétition	Club d'accueil	Adresse de la salle
Barrages par équipes Week-end	ph1	17 & 18/12/2016	ASUL LYON 8ÈME	Espace 101 - 16 rue du Cdt Pégout 69008 Lyon
	ph2	20 & 21/05/2017	FRAT OULLINS	6, rue Fleury 69600 Oullins
Titres par équipes Week-end		20 & 21/05/2017	US ST FORGEUX	Salle des Sports - Le Tram - 69490 Saint-Forgeux
Titres par équipes Semaine		24/05/2017	FRAT OULLINS	6, rue Fleury 69600 Oullins
Coupe Rhône-Lyon		24/05/2017	FRAT OULLINS	6, rue Fleury 69600 Oullins
Tournoi mixte		24/05/2017	FRAT OULLINS	6, rue Fleury 69600 Oullins
Interclubs		07/05/2017	VAL D'OZON TT	Espace Lino Ventura - Rue des Fontaines 69970 Chaponnay

EN INDIVIDUEL - CLUBS D'ACCUEIL				
Compétitions		Date de compétition	Club d'accueil	Adresse de la salle
Rhône-Lyon Vétérans		13/11/2016	VAL D'OZON TT	Espace Lino Ventura - Rue des Fontaines 69970 Chaponnay
Rhône-Lyon Séniors		07 & 08/01/2017	à définir*	
Rhône-Lyon MCJ		12 & 13/11/2016	TT SAINT GENIS LAVAL	Gymnase Paul d'Aubarède - 81 route de Vourles 69230 Saint-Genis-Laval
Rhône-Lyon PB		11/06/2017	TT CHARLY MILLERY	Salle polyvalente - Avenue du Sentier 69390 Millery
Critérium Fédéral		T1 08 & 09/10/2016	AUVR RILLIEUX	à définir*
		T2 26 & 27/11/2016	CS CHARCOT	Gymnase Barlet - 30 avenue du 11 novembre 69110 St-Foy-lès-Lyon
		T3 28 & 29/01/2017	FRAT OULLINS	6, rue Fleury 69600 Oullins
		T4 18 & 19/03/2017	TT GERLAND	405, avenue Jean Jaurès 69007 Lyon
Finales par classement		04 & 05/02/2017	ASUL LYON 8 ^e TT	Espace 101 - 16 rue Cdt Pégout 69008 Lyon
Circuit Jeunes		J1 04/12/2016	VAL D'OZON TT	Espace Lino Ventura - Rue des Fontaines 69970 Chaponnay
		J2 22/01/2017	CS CHARCOT	Gymnase Barlet - 30 avenue du 11 novembre 69110 St-Foy-lès-Lyon
		J3 26/03/2017	FRAT OULLINS	6, rue Fleury 69600 Oullins
		J4 14/05/2017	VAL D'OZON TT	Espace Lino Ventura - rue des Fontaines 69970 Chaponnay
Circuit Gones		J5 04/06/2017	TT GERLAND	405, avenue Jean Jaurès 69007 Lyon
		J1 04/12/2016	AL CROIX-ROUSSE	Gymnase Maurice Scève - 15, rue Louis Thévenot 69004 Lyon
		J2 22/01/2017		
		J3 26/03/2017		
		J4 14/05/2017		

Règles communes

Règles communes à toutes les compétitions

Toute inscription à une compétition vaut acceptation des présents règlements.

Les articles auxquels il est fait référence dans ces règlements renvoient aux règlements sportifs fédéraux.

INSCRIPTIONS

Une inscription est valable dès lors qu'elle est réalisée au plus tard à la date limite et selon les modalités suivantes :

- Inscription à une compétition individuelle : par SPID MonClub (www.fftt.com/monclub/), SPORTIF
> *Inscriptions aux épreuves*
- Inscription à une compétition par équipes : par SPID MonClub (www.fftt.com/monclub/), SERVICES
> *Questionnaire*

NON-TRANSMISSION DES RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES

Toute équipe inscrite en championnat s'expose aux sanctions prévues dans le règlement du Championnat par équipes Week-end si les résultats ne sont pas saisis dans les délais prévus.

FORMULE DE COMPÉTITION

Lorsqu'elle dépend du nombre d'inscrits, la formule exacte de compétition est précisée sur la convocation.

HORAIRES

Les horaires indiqués dans les présents règlements sont ceux de la compétition donnée. Se reporter dans tous les cas à la convocation pour voir les horaires de pointage et de début pour chaque tableau. Les dates de publication des convocations sur www.rhonelyontt.com sont disponibles dans la partie *Agenda* de ce guide.

ABSENCES

Cette règle s'applique à toutes les compétitions n'indiquant pas de précision particulière.

Une absence est considérée comme régulière si :

- elle est prévenue plus de 72 heures avant le début de la compétition.
- elle est prévenue avant le début de la compétition puis justifiée par un certificat médical envoyé dans les 24 heures après la compétition au responsable de la compétition.

Une absence non régulière est sanctionnée d'une pénalité financière du double du tarif d'inscription (l'inscription n'est alors pas facturée).

PHOTOGRAPHIES

Tout participant à une compétition autorise le Comité à prendre des photographies et à les utiliser pour assurer la promotion de la compétition et de la discipline sur son site Internet, ses réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Google+) et ses parutions papier.



Règles générales et déroulements

- Nombre de joueuses par équipes : trois.
- Les rencontres se déroulent en neuf simples et un double au meilleur des cinq manches en 11 points.
- Ce championnat se déroule sur les mêmes week-ends que le Championnat par équipes régional Messieurs (cf *Calendrier*).
- Chaque club définira, à domicile, le jour et l'heure où il recevra les équipes adverses ; et ceci pour toute la phase. Des dérogations ponctuelles sont autorisées sous réserves d'accord entre les deux équipes et d'en avoir informé le Comité Rhône-Lyon et la Ligue Rhône-Alpes.
- Selon les années, en fonction du nombre d'équipes, du niveau, des attentes, ce championnat se déroulera sur deux divisions.
- Les rencontres se déroulent sur deux tables.

Résultats

- Feuille de rencontre : à saisir sur Spid MonClub.
- Saisie : sur FFTT avant le lundi 08 h 00.
- Performances : coefficient 1 .

Brûlage

- Les règles de brûlage sont identiques au Championnat par équipes Week-end Messieurs lorsque le club possède plusieurs équipes féminines : chaque équipe féminine étant affectée d'un numéro propre au championnat féminin.
- Les championnats masculin et féminin seront totalement déconnectés. Les joueuses du Championnat par équipes Dames interdépartementales pourront donc éventuellement jouer la même journée en championnat Messieurs et championnat Dames avec l'accord de leur Comité départemental.

Équipe d'entente

- Les possibilités d'équipes d'entente sont étendues aux équipes 2 et 3. Dans le cas où l'équipe d'entente n'est pas réalisée avec l'équipe 1 des clubs concernés, cette équipe d'entente ne pourra accéder au niveau pré-national.

Accession au niveau supérieur

- Les équipes premières de poule accèdent au niveau supérieur.
- Les équipes deuxièmes de poule se verront éventuellement proposer un barrage pour l'accession au niveau supérieur.
- Les équipes dernières de poule descendront au niveau inférieur.
- La commission de constitution des poules statuera, le cas échéant, sur les cas particuliers en privilégiant avant tout l'intérêt de la compétition.

Nouvelles inscriptions

- Les nouvelles équipes débiteront le championnat au plus bas niveau mais la Commission Sportive de Ligue pourra éventuellement, à titre dérogatoire, ne pas faire démarrer cette équipe au niveau plancher.



Règles générales

- Sauf décision contraire, le règlement sportif fédéral s'applique.
- Nombre de joueurs par équipes : quatre (une seule féminine admise).
- Nombre de parties : quatorze (12 simples + 2 doubles).
- L'absence d'un joueur n'est tolérée qu'une seule fois au cours de la phase (équipe incomplète).

Attention

- Tous les joueurs doivent être notés sur la feuille de rencontre avant le lancement de la première partie.
- En cas de retard, un joueur absent au début d'une rencontre mais inscrit au départ sur la feuille de rencontre peut jouer les parties restantes. Il lui sera compté zéro point pour les parties où il était absent ou il a été appelé et constaté absent jusqu'à son arrivée.

Décompte des points parties

Victoire : 2 points - Défaite : 1 point - Joueur absent : 0 point

Exemple :

- Pour une rencontre 4 joueurs contre 4 joueurs, le total des points de la rencontre est de 42 ou moins si des parties ne sont pas jouées.
- Pour une rencontre 4 joueurs contre 3 joueurs, le total des points de la rencontre est de 38.

Résultats

- Feuille de rencontre : à saisir sur Spid MonClub.
- Saisie : sur FFFT avant le lundi 08 h 00.

Important

- La feuille de rencontre est à conserver précieusement par les clubs toute la saison. Elle devra être remise au Comité en cas de réclamations, de réserves, de cartons ou de rapport JA et d'équipe incomplète, le lendemain de la rencontre par e-mail à equipeswe@rhoneyontt.com.
- La feuille de rencontre pourra être réclamée par le responsable en cas d'erreur de saisie.
- Une feuille de rencontre réclamée par le responsable de la compétition doit lui être envoyée dans les 3 jours sous peine d'amende, soit par courrier, soit par e-mail à equipeswe@rhoneyontt.com.
- Une feuille de rencontre perdue, pénalisera le club responsable d'une sanction n°2 en cas de litige.

- Performances : coefficient 1.

Montées et descentes

Une équipe désignée pour monter dans une division départementale ne verra pas son accession bloquée par une équipe du même club descendant de cette division.

POULES	NB	MONTÉES	QUI	DESCENTES	QUI
PR	4	5 en R4	1 ^{er} et le meilleur 2 ^e	10	7 ^e , 8 ^e et deux 6 ^e
D1	8	10 en PR	1 ^{er} et les deux meilleurs 2 ^e	14	8 ^e et six moins bons 7 ^e
D2	10	14 en D1	1 ^{er} et les quatre meilleurs 2 ^e	Fonction du nombre de poules D3	
D3		en D2	les 1 ^{er}	Pas de descente	

Attention

S'il y a plus de cinq descentes de R4, il y aura aussi plus de descentes en départementale (pour 2016/2017 phase 1, le nombre de montées de PR en régionale est de 5). Les équipes accédant en régionale à la fin de la phase 1 devront confirmer leur accession (plus le nom de leur Juge-arbitre) avant le 15/12/2016 ou après les Barrages. **Selon la décision prise lors de l'assemblée générale du 10/10/2016, plus de descentes pourront intervenir en fin de phase 2 dans les divisions D2 et D3 afin de correspondre à la nouvelle pyramide proposée.**

Brûlage (concerne les Titres et Barrages également)

- Le système de brûlage est celui établi par la FFTT (article II.112) : brûlage par tour et remise à zéro en fin de phase 1.
- Rappel : lors de la 2^e journée, une équipe ne peut pas comporter plus d'un joueur ayant disputé la 1^{re} journée dans une équipe de numéro inférieur.
- Pas de brûlage entre les Championnats par équipes Week-end et Semaine, et le Championnat par équipes Dames interdépartementales.

Classement fin de phase

- Après départage dans les poules, par l'indice PG/PP (tri intégral points gagnés/points perdus). Classement général qui se fait avec trois « tris » : « classement » dans la poule, puis « nombre de points » (si les poules sont toutes complètes) et enfin « PG/PP ».
- Dans le cas où il y a une ou plusieurs poules incomplètes, on remplace le tri « nombre de points » par le rapport « nombre de points/nombre de rencontres jouées ».
- En cas d'égalité dans une poule après le départage par l'indice PG/PP, l'équipe qui a gagné l'autre passe devant (pas de départage au set).
- En cas de forfait, une pénalité de dix points (PP) est appliquée à l'équipe qui a bénéficié du forfait (modification du score par le responsable de la compétition).

Règlements des Titres et Barrages

- Un joueur peut participer aux Titres et aux Barrages dans une équipe sous réserves :
 - qu'il ne soit pas brûlé (règle des brûlages appliquée sur les tours des Titres et Barrages) ;
 - d'avoir disputé au moins trois rencontres de phase 2 dans cette équipe, sinon d'être classé au maximum 13 en PR, 12 en D1, 10 en D2 et 9 en D3.
- Rappel : les joueurs d'une équipe doivent porter une chemisette identique.

Précisions Barrages :

Les Barrages de phase 1 et phase 2 concernent :

- Les équipes 2^e de poule pour accession à la division supérieure (meilleures 2^e) (PR, D1, D2).
- Les équipes 6^e de poule en PR pour déterminer les descendants en D1.
- Les équipes 7^e de poule en D1 pour déterminer les descendants en D2.

Précisions Titres :

Seules les équipes 1^{re} de poule participent aux Titres.

Dérogations

- Les dérogations ne sont accordées par la Commission Sportive que sur justificatif de la Mairie du club recevant ou par manque de capacité de la salle. Elles sont accordées dans l'ordre inverse de la numérotation des équipes ; une tolérance étant admise à cette règle pour une seule équipe.
- Tout club bénéficiant d'une dérogation générale (modification d'heure et/ou de jour) ou exceptionnelle doit rappeler les modalités de la dérogation par e-mail au club visiteur avec copie au responsable de la compétition (equipeswe@rhonelyontt.com) au moins 15 jours avant la date

de la rencontre, faute de quoi le club recevant sera considéré comme perdant en cas de litige avec le club visiteur.

Départementale 3

- Début de championnat : la 3^e journée de championnat, pour la 1^{re} journée en D3 pour la phase 1.
- Nombre d'équipes par poule :
 - six en phase 1 (les demandes clubs sur les positions d'équipes ne sont pas garanties).
 - Poules complètes en phase 2 (tant que possible).

Repêchages

Le repêchage des équipes se fait par maintien d'un descendant.

Incidents et sanctions

INCIDENTS

- Forfait d'une équipe après le 04/09/2016
- Equipe incomplète (1^{re} fois sur l'équipe)
- Equipe incomplète (2^e fois et plus sur l'équipe)
- Equipe non conforme
- Forfait prévenu aux Barrages et Titres
- Forfait non prévenu aux Barrages et Titres (Forfait simple)
- Tenue non conforme lors de la journée des Titres et Barrages
- Joueur brûlé ou ayant joué dans deux équipes pour la même journée
- Joueur non licencié au club (ou non renouvelé)
- Brûlage Cas 1 et 2 dans une équipe incomplète
- Feuille de rencontre réclamée, mais perdue avant la fin de la saison
- Résultats non saisis sur SPID en temps et en heure
- Mauvais remplissage de la feuille de rencontre (suite à une réclamation)
- Manquement à l'envoi de la feuille de rencontre, en cas d'équipe incomplète, litige, réclamations, etc.

SANCTIONS

- Equipe facturée
- Pas de sanction
- Sanction sportive 2
- Sanction sportive 2
- Pas de sanction
- Sanction sportive 1
- 50 EUR /joueur /rencontre
- Sanction sportive 2
- Sanction sportive 2
- Sanction sportive 1
- Sanction sportive 2
- 15 EUR
- 10 EUR
- 10 EUR

SANCTION SPORTIVE 1	Rencontre perdue 42/10, défaite zéro point (forfait sur décision de la Commission Sportive)				
	PR	D1	D2	D3	Supplément équipe adverse NON PREVENUE 20 EUR
FORFAIT SIMPLE (un second forfait entraîne un forfait général)	40 EUR	35 EUR	30 EUR	20 EUR	
FORFAIT GÉNÉRAL	85 EUR	70 EUR	60 EUR	40 EUR	
SANCTION SPORTIVE 2	Rencontre perdue 42/10, défaite 1 point (modification des résultats par le responsable de la compétition) + 20 EUR				



Les nouvelles équipes intègrent la Départementale 3 sauf dérogation accordée selon règlements.

Déroulement

- Ce championnat est totalement indépendant du Championnat par équipes Week-end. Un joueur peut donc participer aux deux championnats.
- Super Division : une poule de huit équipes.
- D1 : deux poules de huit équipes.
- D2 : trois poules de huit équipes.
- D3 : poules de quatre à six équipes.

Règles générales

- Nombre de joueurs par équipes : trois.
- Dates limites des rencontres : identique au Championnat par équipes Week-end, avancée au vendredi.
- L'équipe évoluant à domicile a l'obligation de contacter l'équipe reçue au moins 10 jours avant la date prévue pour la rencontre (cette date étant avant la date butoir). Pour faciliter la communication entre les équipes des clubs, il est demandé aux clubs de fournir au Comité le nom des capitaines d'équipe, leurs coordonnées (portable et adresse mail) et les soirées de disponibilités de leur salle pour recevoir les adversaires afin que cela soit indiqué sur la feuille de poule.
- Titres : chaque 1^{er} de poule jouera les Titres avec, si nécessaire, un avant - tour.
- Il est tenu compte du critère géographique dans la composition des poules.

Règles spécifiques

	SUPER DIVISION [SP]	D1	D2	D3 phase 1	D3 phase 2
Nombre de journées	7 journées par phase			5	7
Montées	-	4 (1 ^{er} et 2 ^e de poule)	4 (1 ^{er} de poule)	X (1 ^{er} de poule)	X (1 ^{er} et 2 ^e de poule)
Descentes	4 (places 5 à 8)	4 (7 ^e et 8 ^e de poule)	X (6 ^e à 8 ^e de poule en fonction du nombre de D3)	-	
Début du Championnat	Même semaine que le Championnat par équipes Week-end			Début = date de la 3 ^e journée	Identique SP, D1, D2

Résultats

- Feuille de rencontre : à envoyer par courrier postal au Comité le lendemain de la rencontre.
- Saisie : sur SPID ou par e-mail à equipessemaine@rhonelyontt.com si SPID fermé.
- Performances : coefficient 1.

Brûlage [identique au Championnat par équipes Week-end]

- Le système de brûlage est celui établi par la FFTT (article II.112) : brûlage par tour et remise à zéro en fin de phase 1.
- Trois joueurs de l'équipe doivent jouer quatre journées minimum sur la phase. Chacun de ces joueurs peut être remplacé par un licencié avec un nombre de points égal ou inférieur. En cas de difficulté, le club peut prendre contact avec le responsable de la compétition. En fin de phase, un contrôle est effectué. En cas de non respect de cette règle, le joueur non autorisé verra ses points annulés sur la rencontre concernée. Les points individuels du joueur restent acquis.

CHAMPIONNATS PAR ÉQUIPES VÉTÉRANS

Marc VIALON

equipesveterans@rhonelyontt.com

06 89 84 39 87



Déroulement

- Les rencontres ont lieu en moyenne tous les 15 jours.
- Elles se déroulent en semaine.
- Selon le nombre d'équipes inscrites, l'organisation sera la suivante :
 - D1 : deux poules de cinq ou six ;
 - D2 : une à deux poules (de cinq ou six).

Règlement

- Début du championnat : 23/10/2016.
- Nombre de joueurs par équipes : trois (nommés dans une liste de cinq joueurs établie à l'inscription de l'équipe).

Pour toute modification de cette liste en cours de saison, seule la commission Vétérans sera apte à décider.

- Conditions de participation : être Vétéran.
- Rencontre en phase aller-retour, montée descente.
- Date limite de rencontre : fixée librement entre les deux équipes avant la date butoir.
- Une entente est autorisée entre deux clubs.

Important

Dernière journée (samedi non défini) des Titres du Championnat par équipes Vétérans obligatoire. Les équipes seront conviées à cette date à la même heure et au même endroit. Repas en prévision avec pétanque pour ceux qui le souhaitent !

Résultats

- Feuille de rencontre : à envoyer le lendemain de la compétition par e-mail au responsable de la compétition : equipesveterans@rhonelyontt.com.
- Saisie des résultats : sur SPID ou par e-mail à equipesveterans@rhonelyontt.com.
- Performances : coefficient 0,5.

Remarques

- Le calendrier des rencontres sera donné lors de la constitution des poules.



COMPÉTITION PAR ÉQUIPES

TOURNOI MIXTE

Règlement

- Les équipes sont constituées d'un joueur et d'une joueuse qui peuvent être de clubs différents.
- Le remplaçant ne peut avoir un nombre de points en début de phase 1 supérieur au joueur remplacé.
- En aucun cas, un joueur ne peut participer dans deux équipes d'un même tableau.
- Les jeunes sont admis à partir de la catégorie Cadet.
- Les parties se déroulent au meilleur des cinq manches de 11 points, y compris les finales.
- Les rencontres doivent se jouer en semaine sauf accord des deux équipes pour jouer le week-end.
- Les équipes se rencontrent en poule et le tableau final s'effectue par élimination directe. Le nombre d'équipes par poule ainsi que le nombre de qualifiés seront en fonction du nombre d'équipes inscrites.
- En poule, toutes les parties de la rencontre doivent se jouer.

Résultats

- Feuille de rencontre : à envoyer par l'équipe receveuse avant la date limite de chaque tour au responsable de la compétition par e-mail à tournoimixte@rhonelyontt.com.

Important

En cas de non-respect des dates limites, l'équipe receveuse sera tenue pour responsable, sauf si une demande de dérogation a été accordée par le responsable.
La sanction pourra aller jusqu'à l'exclusion de l'équipe fautive.

- Performances : coefficient 0,5.

Tableaux (à élimination directe)

- Deux tableaux sont organisés :
 - Tableau A : cumul de points inférieur à 2 000 points.
 - Tableau B : cumul de points supérieur ou égal à 2 000 points.
- Tout tableau ayant moins de dix inscriptions sera annulé.



Règlement

- Les équipes sont constituées de deux joueurs ou joueuses d'un même club ou club différent, avec la possibilité d'inscrire un troisième joueur ou joueuse de l'un des deux clubs représentés.
- Toute équipe se présentant à une rencontre doit comprendre au moins un joueur inscrit dans l'équipe.
- Le remplaçant ne peut avoir un nombre de points en début de phase 1 supérieur au joueur remplacé.
- Tout joueur participant à la rencontre devra avoir son nom inscrit sur la feuille de rencontre avant le début de celle-ci (simple ou double).
- En aucun cas, un joueur ne peut participer dans deux équipes d'un même tableau.
- Un joueur peut participer à deux tableaux : dans son tableau de classement et dans le tableau immédiatement supérieur (pas de dérogation).
- Les jeunes sont admis à partir de la catégorie Minimale.
- Les parties se déroulent au meilleur des cinq manches de 11 points.
- Rencontre au score acquis, mais en accord avec les joueurs toutes les parties peuvent se jouer.

Résultats

- Feuille de rencontre : à envoyer par l'équipe receveuse avant la date limite de chaque tour au responsable de la compétition par e-mail à coupe@rhonelyontt.com.

Important

- En cas de non respect des dates limites, l'équipe receveuse sera tenue pour responsable, sauf si une demande de dérogation a été accordée par le responsable.
- La sanction pourra aller jusqu'à l'exclusion de l'équipe fautive.
- Une amende de 5 EUR pour toute feuille de rencontre mal remplie sera facturée à l'équipe receveuse.

- Performances : coefficient 0,5.

Déroulement des tableaux

- Tour 1 : les équipes qui ont le total de points le plus faible reçoivent.
- Ensuite, plusieurs cas de figure :
- Une équipe a reçu, l'autre s'est déplacée : c'est l'équipe qui s'est déplacée qui reçoit.
 - Les deux équipes se sont déplacées : l'équipe qui a le total de points le plus faible reçoit.
 - Les deux équipes ont reçu : l'équipe qui a le total de points le plus faible reçoit.

Tableaux (à élimination directe)

- A Toutes séries (1 500 - Numéroté)
- B Classés 1 300 - 1 699
- C Classés 1 100 - 1 499
- D Classés 900 - 1 299
- E Classés NC - 1 099
- F Classés NC - 899

Tout tableau ayant moins de dix inscriptions sera annulé.



Règlement

- Une équipe comprend quatre joueurs, licenciés traditionnels du Rhône-Métropole de Lyon, des catégories Poussin à Minime.
- Composition d'équipe : l'équipe doit compter au moins une fille et au moins un joueur de moins de 11 ans (Benjamin ou Poussin).
- Les parties se jouent au meilleur des cinq manches en 11 points.
- Performances : coefficient 0.5.

Déroulement

- Les équipes sont classées dans l'ordre décroissant du cumul de points classement de leurs joueurs (classement mensuel).
- Les équipes sont placées en poule en appliquant l'article I.302 des règlements fédéraux. A l'issue des poules, les joueurs sont placés en tableau à élimination directe selon l'article I.305.
- Des têtes de série pourront être désignées.
- La formule exacte est établie par le Juge-arbitre en lien avec le Conseiller Technique Départemental, selon le nombre d'équipes et le classement des joueurs.

Une rencontre se déroule de la façon suivante :

- Les quatre joueurs d'une équipe sont listés de A à D dans l'ordre décroissant de leurs points classement.
- Les quatre joueurs de l'équipe adverse sont listés de W à Z dans l'ordre décroissant de leurs points classement.
- L'ordre des parties est AW - BX - CY - DZ - Double mixte.
- Toutes les parties sont jouées.



Règles générales

- Ouvert à tous les licenciés traditionnels Vétérans du Rhône-Métropole de Lyon valablement inscrits.
- Après la date limite d'inscription, les joueurs sont placés sur liste d'attente.
- Chaque joueur ne peut participer qu'à un tableau de sa catégorie et qu'à un tableau Critérium.
- Le titre de Champion du Rhône-Métropole de Lyon est décerné à l'issue de la compétition.
- Pour participer au Championnat Rhône-Alpes, il faut obligatoirement avoir joué le Championnat Rhône-Lyon. Aucune dérogation ne sera accordée.

Règlement du championnat

- Formule : poules suivant le nombre d'inscrits, qualifiant dans un tableau à élimination directe.
- Performances : coefficient 1.
- Catégories :

Vétérans 1	né(e) entre le 01/01/1967 et le 31/12/1976
Vétérans 2	né(e) entre le 01/01/1957 et le 31/12/1966
Vétérans 3	né(e) entre le 01/01/1947 et le 31/12/1956
Vétérans 4	né entre le 01/01/1937 et le 31/12/1946 née en 1946 et avant
Vétérans 5	né en 1936 et avant

Règlement du Critérium

- Formule : poules suivant le nombre d'inscrits, qualifiant dans un tableau à élimination directe.
- Performances : coefficient 0,5.
- Tableaux :

A	> 1199
B	9 - 11
C	NC - 8

Karine GIROD

seniors@rhonelyontt.com

06 68 48 00 00



CHAMPIONNAT INDIVIDUEL

RHÔNE-LYON SÉNIORS

Règlement

- Ouvert à tous les licenciés traditionnels de Minime à Vétérane du Rhône-Métropole de Lyon valablement inscrits.
- Après la date limite d'inscription, les joueurs sont placés sur liste d'attente.
- Les tableaux de Doubles Messieurs, Doubles Dames et Doubles Mixtes ont lieu le dimanche. Seuls les joueurs inscrits en simple peuvent s'y inscrire. Les inscriptions de double ont lieu sur place avant 09 h 30 le dimanche. En fonction de la capacité de la salle, le Juge-arbitre, en accord avec le responsable de la compétition, peut limiter le nombre de doubles. Dans ce cas, les paires conservées seront celles cumulant le plus de points classement. En cas d'égalité, l'avantage sera donné par ordre d'inscription au double.
- Les parties se jouent au meilleur des cinq manches en 11 points.
- Le titre de Champion du Rhône-Métropole de Lyon est décerné à l'issue de la compétition.
- Les Champions du Rhône-Métropole de Lyon Seniors Messieurs et Dames sont qualifiés pour les Championnats Rhône-Alpes individuels.
- Performances enregistrées au coefficient 1,25.

Déroulement

- Les joueurs sont assurés de jouer trois parties minimum.

Tableau Séniors Messieurs

- Trois entrées progressives selon les classements :
 - samedi 13 h 30,
 - samedi 16 h 30,
 - dimanche 09 h 00 (32 joueurs les mieux classés lors de la convocation).
- Pour chaque horaire, les joueurs sont placés en poule selon l'article I.302 des règlements fédéraux. Le 1^{er} de poule d'un horaire est qualifié pour l'étape suivante jusqu'au dernier tour de poule. Ce dernier tour est constitué de seize poules de trois joueurs. A l'issue des poules, les joueurs sont placés en tableau à élimination directe selon l'article I.305.4 (trois qualifiés par poule).

Tableau Séniors Dames

- Entrées progressives le dimanche selon le nombre et le classement des inscrites. La formule établie par le Juge-arbitre en lien avec le responsable des féminines prévoit une entrée systématique en poule. Le nombre d'étapes est évalué de façon à privilégier l'intérêt sportif.

Tableaux de Doubles

- Les paires sont classées dans l'ordre décroissant de leur cumul de points classement (phase en cours).



RHÔNE-LYON JEUNES MINIMES/CADETS/JUNIORS

Règlement

- Chaque tableau est ouvert à tout licencié traditionnel de sa catégorie d'âge du Rhône-Métropole de Lyon valablement inscrit.
- Un joueur peut participer à un tableau de catégorie d'âge supérieur dans la limite de deux tableaux sur le week-end et dans la limite du respect du règlement médical fédéral.
- Après la date limite d'inscription, les joueurs sont placés sur liste d'attente.
- Les Poussins peuvent être autorisés à jouer en Minimes et Cadets sur autorisation du Conseiller Technique Départemental.
- Les tableaux de Doubles Juniors Garçons, Doubles Juniors Filles et Doubles Mixtes ont lieu le dimanche après-midi. Seuls les joueurs inscrits en simple peuvent s'y inscrire. Les joueurs inscrits en tableau Minime ne peuvent s'y inscrire.
- Les inscriptions de doubles ont lieu sur place avant 10 h 30 le dimanche. En fonction de la capacité de la salle, le Juge-arbitre, en accord avec le responsable de la compétition, peut limiter le nombre de doubles. Dans ce cas, les paires conservées seront celles cumulant le plus de points classement. En cas d'égalité, l'avantage sera donné par ordre d'inscription au double.
- Les parties se jouent au meilleur des cinq manches en 11 points.
- Le titre de Champion du Rhône-Métropole de Lyon est décerné à l'issue de la compétition.
- Performances enregistrées au coefficient 1.

Déroulement

- Les joueurs sont assurés de jouer trois parties minimum.
- Des têtes de série peuvent être désignées dans chaque tableau.
- Horaires de début de compétition :
 - Cadets = samedi après-midi,
 - Juniors = dimanche matin,
 - Minimes = dimanche après-midi.

Tableaux Simples Garçons

- Les joueurs sont placés en poule selon l'article I.302 des règlements fédéraux. A l'issue des poules, les joueurs sont placés en tableau à élimination directe selon l'article I.305.

Tableau Simples Filles

- La formule est établie par le juge-arbitre en lien avec le responsable des féminines selon le nombre et le classement des inscrites. Dans la mesure du possible, chaque tableau comportera une phase de poule suivie d'une phase de tableau à élimination directe telle que décrite pour les tableaux Simples Garçons.

Tableaux de doubles

- Les paires sont classées dans l'ordre décroissant de leur cumul de points classement.
- Placement dans un tableau à élimination directe selon l'article I.304.



RHÔNE-LYON JEUNES POUSSINS/BENJAMINS

Règlement

- Ouvert à tous les licenciés traditionnels Poussins et Benjamins du Rhône-Métropole de Lyon valablement inscrits.
- Après la date limite d'inscription, les joueurs sont placés sur liste d'attente.
- Les parties se jouent au meilleur des cinq manches en 11 points.
- Le titre de Champion du Rhône-Métropole de Lyon est décerné à l'issue de la compétition.
- Performances : coefficient 1.

Déroulement

- Les joueurs sont assurés de jouer trois parties minimum.
- Des têtes de série peuvent être désignées dans chaque tableau.

Tableaux Simples Garçons

- Les joueurs sont placés en poule selon l'article I.302 des règlements fédéraux. A l'issue des poules, les joueurs sont placés en tableau à élimination directe selon l'article I.305.
- En fonction du nombre d'inscrits, le tour de poule peut-être précédé d'une étape préliminaire qualificative pour ledit tour.

Tableau Simples Filles

- La formule est établie par le Juge-arbitre en lien avec la responsable des féminines selon le nombre et le classement des inscrites. Dans la mesure du possible, chaque tableau comportera une phase de poule suivie d'une phase de tableau à élimination directe telle que décrite pour les tableaux Simples Garçons.



Dates et lieux

- Les lieux seront définis en début de saison.
- Les compétitions auront lieu en priorité :
 - Le dimanche matin pour les Séniors et Juniors,
 - Le samedi après-midi pour les Cadets, Minimes, Benjamins et Poussins.
- En raison d'un éventuel manque de salles, les compétitions pourront avoir lieu le dimanche après-midi.
- Il existera des divisions féminines départementales dont le nombre et le format dépendront du nombre d'inscrites.
- Pour toutes les catégories, la compétition comprend quatre tours. Les joueurs et joueuses devront respecter scrupuleusement les horaires de pointage.

1. Conditions de participation

1.1) Pour participer au Critérium (tous niveaux), les joueurs et joueuses doivent être licenciés FFTT et être inscrits par SPID MonClub.

1.2) Pour pouvoir prétendre jouer au niveau départemental, les inscriptions doivent être reçues avant la date limite.

1.3) Première participation ou reprise d'activité après une saison au moins d'absence :

- Les joueurs qui s'engagent avant la date fixée sont incorporés dans l'ordre du dernier classement officiel diffusé.
- Leur nombre maximum par division est de :
 - Quatre en Séniors Messieurs, Juniors Garçons, Cadets Garçons et Minimes Garçons.
 - En Benjamins Garçons, brassage sur le 1^{er} tour.
- Les joueurs qui s'inscrivent après le 1^{er} tour sont incorporés par date d'inscription et par maximum de un dans chaque division après le dernier joueur ayant plus de points inscrits sur la licence que lui. Il n'y aura pas de nouvelles inscriptions sur le 4^e tour.

2. Forfait lors d'un tour départemental

2.1) Tout joueur qui ne peut participer à un tour départemental doit en informer, par e-mail le responsable du Critérium fédéral (cf@rhoneyontt.com), ainsi que le CD et ce au plus tard le jeudi soir qui précède la date de la compétition, pour permettre le repêchage d'un joueur. En cas d'impossibilité de participer, connue du joueur après cette limite, il devra en informer, dans la mesure du possible, directement le Juge-arbitre avec copie à cf@rhoneyontt.com et transmettre un justificatif à cf@rhoneyontt.com au plus tard le mardi qui suit la compétition.

- Dans tous les autres cas, le forfait sera considéré comme non excusé et le joueur sera sanctionné par une pénalité financière de 10 EUR. Tout joueur ayant été absent excusé à plus d'un tour du Critérium fédéral, à la vue de ses justificatifs, pourra être maintenu au Critérium fédéral après décision de la Commission Sportive Départementale.

2.2) Tout joueur absent excusé à un tour du Critérium, non exclu, et ayant prévenu dans les conditions du § 2.1) ci-dessus sera maintenu dans la division dans laquelle il était prévu ; et ceci, uniquement pour sa première absence. Si une deuxième absence est excusée, le joueur jouera dans la division inférieure le tour suivant. Tout joueur non excusé, jouera dans la division inférieure le tour suivant.

2.3) Retard

- Un joueur en retard, absent à l'appel de son nom marquera zéro point pour la partie concernée.
- Le joueur en retard est considéré absent du tour de la compétition s'il n'arrive pas avant l'appel de sa dernière partie de poule. S'il arrive avant sa dernière partie de poule, il intégrera le tableau KO.

3. Organisation sportive

3.1) L'échelon départemental comprend :

- Deux, trois ou quatre divisions dénommées PR, D1, D2, D3 voire D4 dans toutes les catégories SM, JG (- 18 ans), CG (- 15 ans), MG (- 13 ans) et BG (- 11 ans).

3.2) Les PR en SM – JG – CG et MG sont composées de 16 joueurs. Les divisions suivantes, dans ces catégories sont composées de 24 joueurs ou 32 joueurs pour une répartition équilibrée des joueurs entre la D1 et les suivantes. A l'issue de chacun des quatre tours, les montées de chaque PR seront définies par la Commission Sportive Régionale après le premier tour.

3.3) Pour les divisions à partir de la D1, si elle est composée de 24 joueurs ou moins, les trois premiers monteront dans la division supérieure. Si elle est composée de 32 joueurs, les quatre premiers monteront dans la division supérieure.

3.4) Le nombre de descentes dans chaque division dépend du nombre de descentes de PN et des éventuels absents dans chaque division.

3.5) Les montées ne sont pas obligatoires mais jamais remplacées par un suivant de la même division départementale. Dans ce cas, il y aura maintien des meilleurs descendants prévus.

- Ceux qui refusent la montée (bien avertir le CD avant la limite) pourront participer au tour suivant dans la même division que le tour précédent.

3.6) Pour les catégories féminines, les formules de compétition seront définies au mieux des attentes de celles-ci et en fonction de leur nombre.

4. Placement des joueurs

- A chaque tour les joueurs qualifiés sont placés selon les résultats du tour précédent (places) excepté pour le premier tour où les joueurs sont placés en tenant compte des résultats de la saison précédente. Si un joueur qualifié n'a pas participé au tour précédent (non suspendu), il est placé dans la division inférieure, immédiatement après le dernier joueur ayant plus de points inscrits sur la licence que lui.

5. Abandon

5.1) Tout joueur ne disputant pas une partie (autre que la première partie) comptant pour le tableau final, le tableau de classement, un Barrage ou une partie de classement ou abandonnant au cours de celle-ci, est considéré battu pour la partie ou les parties qui lui reste(nt) à disputer et marque les points en fonction de la place obtenue.

5.2) Tout joueur ne disputant pas sa première partie du tableau pour lequel il est qualifié à l'issue des poules marque zéro point pour le tour considéré.

6. Déroulement de la compétition

6.1) Dans la division comprenant seize joueurs, les joueurs sont répartis en quatre poules de quatre. A l'issue des poules, les joueurs sont placés dans un tableau de 16KI suivant la grille ci-dessous :

- Poules A / B / C ou D.
- Classement :

POULES		A	B	C ou D	
CLASSEMENT	1 ^{er}	1	2	3	4
	2 ^e	6	5	8	7
	3 ^e	10	9	12	11
	4 ^e	16	15	14	13

- Les premiers de chaque poule sont placés aux numéros 1 à 4 d'après la grille (¼ de finale). Le premier de la poule A en 1, le premier de la poule B en 2 et les premiers des poules C et D en 3 ou 4 par tirage au sort.
- Les deuxièmes de chaque poule sont placés aux numéros 5 à 8 d'après la grille.
- Les troisièmes de chaque poule sont placés aux numéros 9 à 12 d'après la grille.
- Les quatrièmes de poule sont placés aux numéros 13 à 16 d'après la grille.

6.2) Dans la division comprenant 24 joueurs en SM et JG, les joueurs sont répartis en quatre poules de six. A l'issue des poules, les joueurs sont placés dans un tableau de 24 3GI, les trois premiers de chaque poule joueront pour les places de 1 à 12, les quatrièmes et cinquièmes pour les places 13 à 20 et les sixièmes pour les places 21 à 24 :

- Premier de la poule A en position 1.
- Premier de la poule B en position 2.
- Premiers des poules C et D en position 3 ou 4 après tirage au sort.
- Deuxièmes de poules en position 5 à 8 dans le ½ tableau opposé à leur premier.
- Troisièmes de poules en position 9 à 12, même dans le même ½ tableau que leur deuxième et dans le ¼ opposé.
- Les quatrièmes et cinquièmes de poules sont placés dans un tableau de huit.
- Les sixièmes de poule par tirage au sort, aux numéros 21 à 24 dans un tableau de quatre.

6.3) Dans la division comprenant 32 joueurs, les joueurs sont répartis en huit poules de 4. A l'issue des poules les joueurs sont placés dans un tableau de 32KI suivant la grille ci-dessous :

- Poules A / B / C ou D / E, F, G ou H.
- Classement :

POULES		A	B	C ou D		E, F, G ou H			
CLASSEMENT	1 ^{er}	1	2	3	4	5	6	7	8
	2 ^e	15	16	13	14	11	12	9	10
	3 ^e	19	20	17	18	23	24	21	22
	4 ^e	32	31	30	29	28	27	26	25

- Les premiers de chaque poule sont placés aux numéros 1 à 8 d'après la grille (1/8 de finale). Le premier de la poule A en 1, le premier de la poule B en 2, les premiers des poules C et D en 3 ou 4 par tirage au sort et les premiers de E à H en 5, 6, 7 ou 8 par tirage au sort.
- Les deuxièmes de chaque poule sont placés aux numéros 9 à 16 d'après la grille.
- Les troisièmes de chaque poule sont placés aux numéros 17 à 24 d'après la grille.
- Les quatrièmes de poule sont placés aux numéros 25 à 32 d'après la grille.

6.4) Dans une division jeune de CG et MG comprenant 24 joueurs présents, les joueurs sont répartis en huit poules de trois. A l'issue des poules les joueurs sont placés dans un tableau de 24KI suivant la grille ci-dessous :

- Poules A / B / C ou D / E, F, G ou H
- Classement :

POULES		A	B	C ou D		E, F, G ou H			
CLASSEMENT	1 ^{er}	1	2	3	4	5	6	7	8
	2 ^e	15	16	13	14	11	12	9	10
	3 ^e	19	20	17	18	23	24	21	22

- Les premiers de chaque poule sont placés aux numéros 1 à 8 d'après la grille (1/8 de finale). Le premier de la poule A en, le premier de la poule B en 2, les premiers des poules C et D en 3 ou 4 par tirage au sort et les premiers de E à H en 5, 6, 7 ou 8 par tirage au sort.
- Les deuxièmes de chaque poule sont placés aux numéros 9 à 16 d'après la grille.
- Les troisièmes de chaque poule sont placés aux numéros 17 à 24 d'après la grille.

6.5) Dans toutes les catégories, les parties se disputent au meilleur des cinq manches.

Performances

- Coefficient 1,25 pour les Séniors.
- Coefficient 1 pour les Jeunes.

Montées

- Le nombre de montées sera affiché dans la salle par le Juge-arbitre en début de compétition.
- Le nombre de montants de Pré-régionale en Régionale est décidé par l'échelon régional pour les quatre tours.

Convocations

- Les convocations seront publiées sur le site du Comité avant chaque tour dans la semaine précédant la compétition.
- Apparaîtront également les lieux, dates, horaires et noms des Juges-arbitres de chaque division.



FINALES PAR CLASSEMENT

Règlement

- Ouverte à tous les licenciés traditionnels de Cadets à Vétérans du Rhône-Métropole de Lyon valablement inscrits.
- Après la date limite d'inscription, les joueurs sont placés sur liste d'attente.
- Epreuve qualificative pour le tour régional.
- Les parties se jouent au meilleur des cinq manches en 11 points.
- Performances : coefficient 1.25.

Déroulement

- Les joueurs sont assurés de jouer trois parties minimum.

Tableaux Messieurs

- Les joueurs sont placés en poule selon l'article I.302 des règlements fédéraux. A l'issue des poules, les joueurs sont placés en tableau à élimination directe selon l'article I.305.

Tableau Dames

- La formule est établie par le Juge-arbitre en lien avec la responsable des féminines selon le nombre et le classement des inscrites. Dans la mesure du possible, chaque tableau comportera une phase de poule suivie d'une phase de tableau à élimination directe telle que décrite pour les tableaux Simples Garçons.
- Huit tableaux sont organisés :

DAMES	Points	Qualifiées	MESSIEURS	Points	Qualifiés
F5	500 à 599	*	H8	899	5
F7	600 à 799	*	H10	1099	6
F9	800 à 999	*	H12	1299	6
F12	1 000 à 1 299	*	H15	1599	7

* Toutes les dames ayant participé à l'échelon départemental sont automatiquement qualifiées pour l'échelon régional.

- En cas de départage pour une place qualificative, celui-ci se fera en fonction du nombre de points classement FFTT.



Règlement

- Compétition individuelle pour filles et garçons ouverte aux licenciés traditionnels du Rhône-Métropole de Lyon des catégories Poussin à Cadet.
- Cinq tours de compétition.
- Avant chaque tour, il est nécessaire de confirmer la présence ou l'absence du joueur inscrit.
- Après deux tours joués en Championnat par équipes adultes, le joueur est considéré comme brûlé et ne peut plus jouer en Circuit Jeunes.
- Performance : coefficient 0,5.

Déroulement

- Deux horaires de convocation sont définis :
 - Pointage entre 13 h 00 et 13 h 30 pour la vague 1 avec un début à 14 h 00,
 - Pointage entre 15 h 30 et 16 h 00 pour la vague 2 avec un début à 16 h 15.
- Dans la mesure du possible, les joueurs des clubs seront convoqués au même horaire. Les joueurs d'un club sont susceptibles de changer d'horaire d'un épisode à l'autre.

Formules

- Pour le premier tour, les joueurs sont placés sur la liste en fonction des niveaux identifiés par le Conseiller Technique Départemental. Pour les tours suivants, il est tenu compte des résultats des tours effectués.
- Les joueurs sont placés selon l'ordre de la liste pour une montée/descente de 30 minutes.
- A l'issue de la montée/descente, les joueurs sont intégrés en poule de quatre. Seules ces parties comptent pour les points classement.
- Les parties se jouent au meilleur des cinq manches.
- A chaque tour, le joueur finissant premier de la poule 1 de chaque site et chaque horaire est qualifié pour jouer sur le site élite au tour suivant.

Bénévoles

- Les bénévoles devront être inscrits par le club en utilisant le formulaire prévu à cet effet sur la page de la compétition sur le site du Comité www.rhoneyontt.com. Date limite d'inscription identique à celle de l'inscription des joueurs.
- Une prestation par an et par club est demandée pour trois enfants inscrits (exemple : 6 enfants = 2 prestations).
- Cinq bénévoles nécessaires par horaire de convocation et par salle. La prestation bénévole correspond au fait de mettre à disposition un adulte présent pendant 2 heures.
- Présence requise 30 minutes avant le début de la compétition. Il animera la montée/descente en accompagnement du responsable de la salle.
- Le bénévole sera affecté sur le site géographique et à l'horaire de convocation des jeunes de son club.

Site élite

- Les joueurs sont placés par ordre décroissant de leurs points classement mensuel.
- La journée 1 sera composée de six joueurs sélectionnés par le Conseiller Technique Départemental.
- La formule de compétition évoluera au fil des tours et du nombre croissant de joueurs. Idéalement, elle comprendra une phase de poule et une phase de tableau à élimination directe.
- Les parties se jouent au meilleur des trois manches en poule puis au meilleur des cinq manches en tableau. Ce principe peut être adapté par le Juge-arbitre en fonction de la liste des joueurs et de leur niveau de classement.
- Tous les résultats sont saisis.



CIRCUIT GONES

Règlement

- Compétition individuelle ouverte aux licenciés traditionnels du Rhône-Métropole de Lyon Poussins garçons, Poussines et Benjamines filles.
- Quatre tours de compétition.
- Avant chaque tour, il est nécessaire de confirmer la présence ou l'absence du joueur inscrit.
- Le tour 1 est réservé aux joueurs expérimentés. Les joueurs débutants démarrent à partir du tour 2.
- Performance : coefficient 0,5.

Déroulement

- En fonction du nombre d'inscrits, deux horaires de convocation sont susceptibles d'être définis :
 - Pointage entre 13 h 00 et 13 h 30 pour la vague 1 avec un début à 14 h 00,
 - Pointage entre 15 h 30 et 16 h 00 pour la vague 2 avec un début à 16 h 15.
- Dans la mesure du possible, les joueurs des clubs seront convoqués au même horaire. Les joueurs d'un club sont susceptibles de changer d'horaire d'un épisode à l'autre.

Formules

- Pour le premier tour, les joueurs sont placés sur la liste en fonction des niveaux identifiés par le Conseiller Technique Départemental. Pour les tours suivants, il est tenu compte des résultats des tours effectués.
- Les joueurs sont placés selon l'ordre de la liste pour une montée/descente de 30 minutes.
- A l'issue de la montée/descente, les joueurs sont intégrés en poule de quatre. Seules ces parties comptent pour les points classement.
- Les parties se jouent au meilleur des trois manches.

Arbitres

- Des arbitres non joueurs sont prévus sur chaque tour de la compétition. Un formulaire spécifique d'inscription est disponible sur le site du Comité (www.rhoneyontt.com Espace Arbitres).
- Une formation d'arbitre de club est organisée le matin du tour 1 sur le lieu de compétition de 9 h 00 à 12 h 30 (pour s'inscrire : www.rhoneyontt.com Formations).



LE PING EN FORMATION

Rhône & Métropole

INSCRIPTION AUX FORMATIONS

L'inscription aux formations pour chaque licencié est effectuée par les clubs.
N'hésitez pas à diffuser ces dates à l'ensemble de vos licenciés.

N.B. : Seules les formations organisées par le Comité sont détaillées dans les pages suivantes. Pour connaître toutes les formations fédérales, rendez-vous sur TTformations, la plate-forme fédérale de formation :
www.fftt.com/ttformation

INSCRIPTIONS

WWW.RHONEYONTT.COM

Dates limites 2016/2017

DATES LIMITES DES INSCRIPTIONS - FORMATIONS ARBITRAGE		
Inscriptions sur le site du Comité www.rhoneyontt.com , rubrique Formations avant 09 h 00 de la date indiquée		
	Session 1	Session 2
Arbitre de club [AC]		10/06/2017
Arbitre régional [AR]	16/09/2016	10/02/2017
Juge-arbitre par équipes [JA1]	16/09/2016	10/02/2017

DATES LIMITES DES INSCRIPTIONS - FORMATION TECHNIQUE	
Inscriptions sur le site du Comité www.rhoneyontt.com , rubrique Formations avant 09 h 00 de la date indiquée	
Animateur fédéral [AF]	14/10/2015

FORMATIONS MANAGEMENT SPORTIF Dirigeants

La formation *Dirigeants* est en cours de réalisation. Les dates d'inscription ainsi que les dates de session seront prochainement communiquées sur www.rhoneyontt.com.

Dates & clubs d'accueil 2016/2017

*Les éléments non connus à ce jour seront prochainement communiqués sur le site du Comité www.rhoneyontt.com.

FORMATIONS D'ARBITRAGE - CLUBS D'ACCUEIL				
Formations		Date de formations	Club d'accueil	Adresse
Arbitre de club [AC]	Session 1	-	-	-
	Session 2	10/06/2017	COMITÉ	Espace Départemental des Sports - 8bis, rue Louis Thévénet 69004 Lyon
Arbitre régional [AR]	Session 1	24/09/2016	COMITÉ	Espace Départemental des Sports - 8bis, rue Louis Thévénet 69004 Lyon
	Session 2	18/02/2017	COMITÉ	Espace Départemental des Sports - 8bis, rue Louis Thévénet 69004 Lyon
Juge-arbitre par équipes [JA1]	Session 1	25/09/2016	COMITÉ	Espace Départemental des Sports - 8bis, rue Louis Thévénet 69004 Lyon
	Session 2	19/02/2017	COMITÉ	Espace Départemental des Sports - 8bis, rue Louis Thévénet 69004 Lyon

FORMATIONS TECHNIQUES - CLUBS D'ACCUEIL				
Formations		Date de formations	Club d'accueil	Adresse
Animateur fédéral [AF]	Week-end 1	22 & 23/10/2016		à définir*
	Week-end 2	01/11/2016 & 12/11/2016		à définir*

FORMATIONS MANAGEMENT SPORTIF Dirigeants

La formation «Dirigeants» est en cours de réalisation. Les dates d'inscription ainsi que les dates de session seront prochainement communiquées sur www.rhoneyontt.com

La formation Dirigeants / Jeunes dirigeants organisée par le Comité Rhône-Lyon de Tennis de Table est réalisée par le Groupe Projets - Développement, en étroite collaboration avec les partenaires du Comité.

Objectifs principaux

- Donner aux jeunes bénévoles issus de clubs les clés pour devenir des dirigeants de leur organisation et, à terme, intégrer éventuellement des Comités départementaux ou des Ligues régionales.
- Mettre en oeuvre l'un des articles de la convention signée entre le Département du Rhône et le Comité Rhône-Lyon de Tennis de Table, qui vise à former au moins dix jeunes de moins de 18 ans à des fonctions de bénévoles dirigeants.
- Assurer la représentativité des jeunes licenciés au sein des bureaux et la pérennisation des clubs.

APERÇU DES THÈMES DE MANAGEMENT SPORTIF (sous réserves de confirmation)

Ce qui suit est un exemple de modules abordés. La formation étant en cours de réalisation, le programme complet et définitif sera communiqué dès sa mise en place sur le site du Comité www.rhonelyontt.com.

Cadre légal et juridique

- Le dirigeant d'un club de tennis de table : statut, pouvoir et responsabilités
- La participation des mineurs dans la vie juridique de l'association
- Educateur sportif : salariat ou prestation ?

Gestion financière

- Comptabilité / Trésorerie
- Le contrôle comptable
- Les documents annuels

Développer son projet associatif

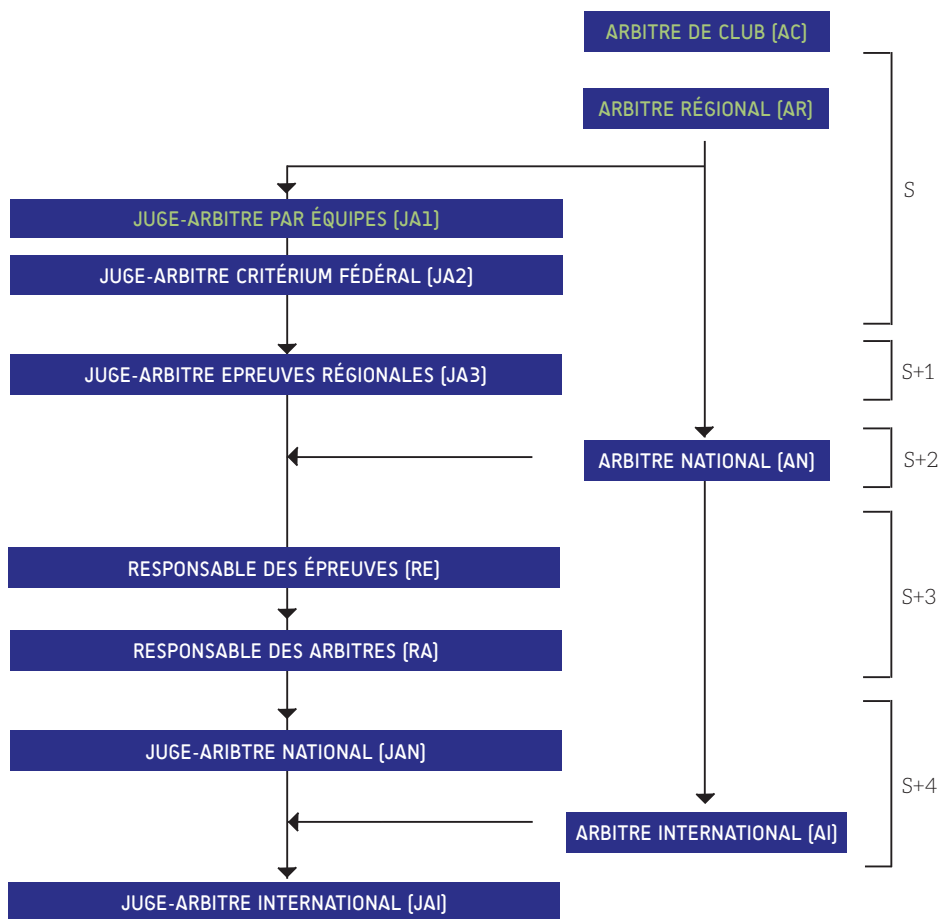
- Construction du projet
- Organiser un événement
- Partenariat et Mécénat

Produits pongistes

- Les compétitions
- Les stages
- Les formations

ARBITRAGE

Organigramme des grades



S pour Saison

EN SAVOIR PLUS

Vous êtes intéressé par une de ces formations ? N'hésitez pas à contacter le Responsable de la Commission Départementale d'Arbitrage à arbitrage@rhoneyontt.com.

DEMI-JOURNÉE (durée de 3 heures)

Conditions de participation

- Etre licencié à la FFTT.
- Pas de limite d'âge.

Contenu théorique

- Connaître les règles du jeu ;
- Examen écrit d'arbitrage ;
- Mise en situation ;
- Correction de l'examen ;
- Questions/réponses.

Examen pratique

- Le succès à l'examen théorique d'arbitre de club est validé après le passage de la partie pratique. Le formateur propose plusieurs dates possibles au stagiaire correspondant aux compétitions organisées par le Comité Rhône-Lyon

Matériel requis

- Feuilles, stylos, surligneurs, règles FFTT.

Pré-requis

- Avoir lu les règles du jeu FFTT (www.fftt.com).
- Possibilité (non obligatoire) de se préparer avec l'aide de Perf'TT.

AVIS AUX CLUBS

- L'apprentissage des règles du jeu est un préalable incontournable à la pratique du tennis de table en compétition. Il est donc recommandé aux clubs de proposer une formation sur ce thème aux nouveaux compétiteurs.
- Deux sessions sont déjà prévues pour la saison 2016/2017 (inscription sur www.rhonelyontt.com Formations) ; les clubs peuvent tout de même faire une demande pour d'autres dates. Le Comité se met à votre disposition pour trouver des dates et lieux de formation au plus près de vos possibilités (en intervenant directement dans les clubs notamment).

Karine GIROD
k.girod@rhonelyontt.com
06 68 48 00 00

FORMATION ARBITRAGE

ARBITRE RÉGIONAL

AR

JOURNÉE THÉORIQUE (de 09 h 00 à 17 h 30)

Conditions de participation

- Etre licencié à la FFTT.
- Pas de limite d'âge.

Déroulement de la journée théorique

- Accueil des participants ;
- Informations générales sur l'arbitrage.
- Règles relatives au déroulement de la partie, chronométrage, comportement des joueurs ;
- Mise en situation ;
- Questions/réponses ;
- Examen écrit d'arbitrage ;
- Correction de l'examen.

DEMI-JOURNÉE PRATIQUE (sous réserves de réussite de l'UV théorique)

Date de compétition à choisir (via le formulaires d'inscription sur www.rhonelyontt.com Formations)

- Rhône-Lyon Poussins/Benjamins,
- Rhône-Lyon Minimes/Cadets/Juniors,
- Rhône-Lyon Séniors,
- Finales par classement.

Matériel requis

- Feuilles, stylos, surligneurs, règles du jeu FFTT.

Pré-requis

- Avoir lu les règles du jeu et de championnat FFTT dans le module arbitre (www.fftt.com/ttarbitres)

Repas

- A prévoir pour prendre sur place ou restauration rapide aux alentours.

FORMATION ARBITRAGE

JUGE-ARBITRE PAR ÉQUIPES

Karine GIROD
k.girod@rhonelyontt.com
06 68 48 00 00

JAI

JOURNÉE THÉORIQUE (de 09 h 00 à 17 h 30)

Conditions de participation

- Être licencié à la FFTT.
- Être majeur au moment du passage de la pratique.

Déroulement de la journée théorique

- Accueil des participants ;
- Informations générales sur l'arbitrage ;
- Règles relatives au déroulement de la partie, chronométrage, comportement des joueurs ;
- Mise en situation ;
- Questions/réponses ;
- Examen écrit d'arbitrage ;
- Correction de l'examen.

DEMI-JOURNÉE PRATIQUE (sous réserve de réussite de l'UV théorique)

Date à choisir (via le formulaires d'inscription sur www.rhonelyontt.com Formations)

- Journées de Barrages par équipes phase 1.
- Journées des Titres par équipes.

Matériel requis

- Feuilles, stylos, surligneurs, règles du jeu FFTT.

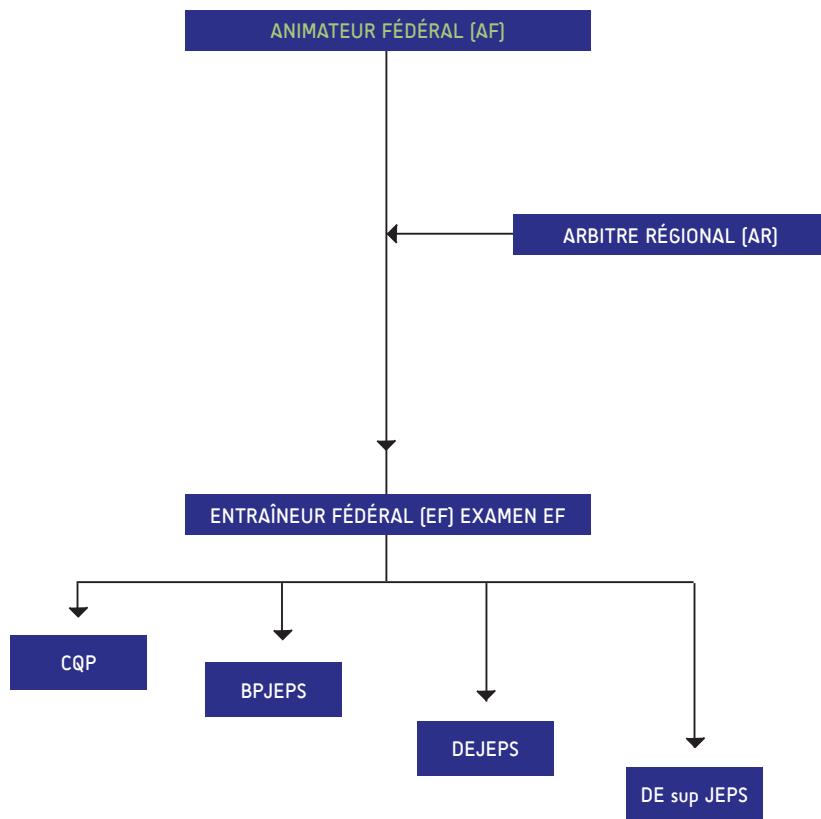
Pré-requis

- Avoir lu les règles du jeu et de championnat FFTT dans le module arbitre www.fftt.com/ttarbitres

Repas

- À prévoir pour prendre sur place ou restauration rapide aux alentours.

Organigramme des grades



EN SAVOIR PLUS

Vous êtes intéressé par une de ces formations ? N'hésitez pas à contacter le Conseiller Technique Départemental à tk@rhonelyontt.com.

FORMATION TECHNIQUE

ANIMATEUR FÉDÉRAL

Christian VIGNALS
c.vignals@rhoneyontt.com
06 75 48 72 90

AF

JOURNÉE THÉORIQUE (de 09 h 00 à 16 h 00)

Conditions de participation

Être titulaire d'une licence traditionnelle Junior, Sénior ou Vétéran.

Public concerné

Ce stage est ouvert à tous les licenciés désireux de découvrir les bases techniques et pédagogiques de l'entraînement.

Contenu théorique

- 40 heures = 4 jours de formation + 12 heures de stage pratique.
- L'Animateur fédéral sera capable :
 - d'adapter ses interventions en fonction des publics ;
 - d'animer des séances pour tous les publics ;
 - d'assister un entraîneur (EF, DE, DES) lors de la conduite de séances d'entraînement.



PASSAGES DE GRADE

La Méthode française et les Balles à étoiles du Comité

Retrouvez les informations sur la Méthode Française et les passages de grade du tennis de table page 81 !

Pour plus d'informations, contactez le Conseiller Technique Départemental à tk@rhoneyontt.com.

INFORMATIONS PRATIQUES

Rhône & Métropole



Comité du Rhône - Métropole de Lyon de Tennis de Table
Espace Départemental des Sports
8bis, rue Louis Thévenet 69004 Lyon
04 72 00 11 23 - contact@rhonelyontt.com
www.rhonelyontt.com

VOS CONTACTS FÉDÉRAUX



Ligue Rhône-Alpes de Tennis de Table
195, avenue Francis de Pressensé 69200 Vénissieux
04 78 69 40 73 - lratt@lratt.fr
www.lratt.fr



Fédération Française de Tennis de Table
3, rue Dieudonné Costes - BP 40348 75625 Paris Cedex 13
01 53 94 50 00 - fftt@fftt.email
www.fftt.com

CATÉGORIES D'ÂGE

WWW.RHONELYONTT.COM

Saison 2016/2017

DATES DE NAISSANCE	CATÉGORIES
Messieurs nés en 1936 et avant	VÉTÉRAN 5
Messieurs du 01/01/1937 au 31/12/1946 Dames nées en 1946 et avant	VÉTÉRAN 4
du 01/01/1947 au 31/12/1956	VÉTÉRAN 3
du 01/01/1957 au 31/12/1966	VÉTÉRAN 2
du 01/01/1967 au 31/12/1976	VÉTÉRAN 1
du 01/01/1977 au 31/12/1998	SÉNIOR
nés en 1999	JUNIOR 3 - de 18 ans
nés en 2000	JUNIOR 2 - de 17 ans
nés en 2001	JUNIOR 1 - de 16 ans
nés en 2002	CADET 2 - de 15 ans
nés en 2003	CADET 1 - de 14 ans
nés en 2004	MINIME 2 - de 13 ans
nés en 2005	MINIME 1 - de 12 ans
nés en 2006	BENJAMIN 2 - de 11 ans
nés en 2007	BENJAMIN 1 - de 10 ans
nés en 2008 et après	POUSSIN - de 9 ans

2016/2017

LICENCES

	traditionnelle	
Vétérans - Sénior - Junior	54.50
Cadet - Minime	39.00
Benjamin - Poussin	31.30
	promotionnelle	
Vétérans - Sénior - Junior	10.95
De Cadet à Poussin	4.95
	événementielle	
Toutes catégories	gratuit

MUTATIONS

5 à 9	70.50
10 à 12	127.00
13 à 14	158.00
15 à 16	233.00
17 à 18	285.00
19 et plus	378.00
1 ^{re} série (dames n° 101 à 300 + messieurs n° 301 à 1000)	455.00
1 ^{re} série (dames n° 1 à 100 + messieurs n° 1 à 300)	à calculer

AFFILIATIONS

Affiliation 1 ^{re} et 2 ^e année	44.50
Ré-affiliation	118.00
Fonctionnement LRATT	(par voix) 50.00
CSG 1 ^{re} voix	30.00
CSG 2 ^e voix et suivante(s)	50.00

OUTILS

Ping Pong Mag papier	39.00
Ping Pong numérique	18.00
Feuille de rencontre	0.30
Diplôme Méthode fr.	0.50
Passage de grade	35.00
(avec CTD, diplômes inclus)		

en euros TTC

CHAMPIONNATS & COMPÉTITIONS

	par équipes	
Dames	(par phase)	28,00
Week-end	(par phase)	38,00
Semaine	(par phase)	28,00
Vétérans	(par phase)	28,00
Tournoi mixte	(par joueur)	4,00
Coupe Rhône-Lyon	(par joueur)	4,00
Interclubs	(par équipe)	12,00
	en individuel	
Rhône-Lyon Vétérans	(par tableau)	8,00
Rhône-Lyon Séniors	(par joueur)	8,00
Rhône-Lyon MCJ	(par joueur)	8,00
Rhône-Lyon PB	(par joueur)	8,00
	Rhône-Lyon Séniors, MCJ et PB pour les participants au CF	4,00
Critérium fédéral	Vétéran - Sénior	34,75
	Junior - Cadet - Minime	21,20
	Benjamin - Poussin	12,45
Finales par classement		8,00
Circuit Jeunes	(forfait) ⁽¹⁾	12,00
Circuit Gones	(forfait) ⁽¹⁾	12,00

FORMATIONS

	arbitrage	
Arbitre de club	(par session)	30,00
Arbitre régional	(par session)	30,00
Juge-arbitre par équipes	(par session)	30,00
	technique	
Animateur fédéral		90,00

ACTIONS TECHNIQUES

	stages sur sélection	
Pôle B2/M/C/J		-
Pôle P/B1	(forfait) ⁽¹⁾	50,00
Pôle Jeunes Féminines	(forfait) ⁽¹⁾	50,00
	actions féminines	
Ping au féminin (licenciées)		8,00
Ping des copines (non-licenciées)		gratuit ⁽²⁾

⁽¹⁾ Les forfaits s'entendent quelque soit le nombre de jours/heures effectués pour l'action indiquée sur la saison en cours.⁽²⁾ Prise en charge par le Comité Rhône-Lyon de Tennis de Table.

Tranche & décompte de points

CLASSEMENTS	POINTS
20	> 2 000
19	1 900 - 1 999
18	1 800 - 1 899
17	1 700 - 1 799
16	1 600 - 1 699
15	1 500 - 1 599
14	1 400 - 1 499
13	1 300 - 1 399
12	1 200 - 1 299
11	1 100 - 1 199
10	1 000 - 1 099
9	900-999
8	800-899
7	700-799
6	600-699
5	500-599

ÉCART DE POINTS	Victoires normales	Défaites normales	Victoires anormales	Défaites anormales
0 - 24	6	- 5	6	- 5
25 - 49	5,5	- 4,5	7	- 6
50 - 99	5	- 4	8	- 7
100 - 149	4	- 3	10	- 8
150 - 199	3	- 2	13	- 10
200 - 299	2	- 1	17	- 12,5
300 - 399	1	- 0,5	22	- 16
400 - 499	0,5	0	28	- 20
500 +	0	0	40	- 29

- **Victoires normales** : victoire contre un joueur ayant autant ou moins de points que vous
- **Victoires anormales** : victoire contre un joueur ayant plus de points que vous
- **Défaites normales** : défaite contre un joueur ayant autant ou plus de points que vous
- **Défaites anormales** : défaite contre un joueur ayant moins de points que vous.

Attention

Il faut appliquer le coefficient de la compétition au cours de laquelle a eu lieu la partie pour connaître les points classement réels obtenus.

Modèle de feuille de rencontre

FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE
Championnat par Equipes

Nom - Prénom du JA Adresse et postale du JA		N° de licence du JA: 69000000	
Nom, Prénom, Adresse du Juge-Arbitre:		C.S.F. 08.2.0.4.A	
Lieu de rencontre:	AMPLEPUIIS	Ligue:	RHÔNE-ALPES
Date:	07/07/01	Heure:	17H00
*National	Régional	Division:	2
*Masculin	Féminin	* Départemental	A

*Efficacer les mentions initiales		SUD EST RHÔNE TT	
N°	N° Licence	NOM	Prénom
1	6900004	W JACQUES	Alexis
2	6900005	X ANDRE	Philippe
3	6900006	Y THEODORE	Pierre
4	6900007	Z COLIN	Sylvain

SUD EST RHÔNE TT		SUD EST RHÔNE TT	
N°	N° Licence	NOM	Prénom
1	6900009	A DURAND	Marc
2	6900010	B DUPONT	Alexandre
3	6900011	C GRANGE	Paul
4	6900012	D DIDIER	Alain
5	6900013	A DURAND	Marc
6	6900014	B DUPONT	Alexandre
7	6900015	C GRANGE	Paul
8	6900016	D DIDIER	Alain
9	6900017	A DURAND	Marc
10	6900018	B DUPONT	Alexandre
11	6900019	C GRANGE	Paul
12	6900020	D DIDIER	Alain
13	6900021	A DURAND	Marc
14	6900022	B DUPONT	Alexandre

ORDRE DES PARTIES

SCORES

POINTS

Reserves	Capitaine Equipe A	Capitaine Equipe W	JOURNEE
Reclamations	Nom N° Licence	Nom N° Licence	N° 3
Cartons	Association	Association	Ph 1
Rapport JA	TTC AMPLEPUIIS 3	SUD EST RHÔNE TT 2	
	TOTAL DES POINTS DE CHAQUE EQUIPE		00 00

Signature du Juge Arbitre

Pass' & Licences FFTT

SERVICES DES PASS' FFTT	Pass' Tournoi	Pass' Ping
Assurance	x	x
Type de participation	4 tournois	4 séances découverte
Durée	1 mois	1 mois
Délivré par	les clubs	les clubs

SERVICES DES LICENCES FFTT	Licence traditionnelle	Licence promotionnelle	Licence événementielle
Pratique régulière	x	x	-
Compétitions homologuées	x	-	-
Découverte de la compétition	x	x	4 événements /saison
Événements nationaux, régionaux et départementaux	x	x	
Responsabilité civile	x	x	x
Assurance individuelle accident	x	x	-
Durée	1 saison sportive	1 saison sportive	1 saison sportive
Délivrée par	les clubs	les clubs	FFTT Ligues Comités Clubs
Documents à fournir	<ul style="list-style-type: none"> • Une photo à jour ; • Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table ; • Le règlement de l'adhésion. <p>Selon les clubs, les conditions d'adhésion peuvent différer.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Le bordereau de licence événementielle rempli.

Comment délivrer la licence événementielle

Vous organisez un événement promotionnel pour votre club ou le tennis de table en général ?

- Commander gratuitement à contact@rhonelyontt.com des cartes de licences événementielles ;
- Télécharger les bordereaux de licences événementielles sur www.rhonelyontt.com, rubrique Espace clubs, et les faire remplir sur place aux nouveaux licenciés ;
- Retourner par courrier postal les bordereaux remplis à la Ligue ou au Comité pour saisie finale.

Tous les documents utiles sur www.rhonelyontt.com, Espace clubs

La Méthode française

La Méthode française identifie neuf étapes de progression des jeunes pongistes et envisage les principaux thèmes de travail, de complexité croissante, qui peuvent être abordés au cours de celles-ci. Ces étapes correspondent plus à des niveaux d'habileté qu'à des niveaux de performance.

Les neuf étapes de progression

Neuf étapes de progression ont été définies. Le passage d'une étape à une autre est validé par l'obtention d'un grade.

Le passage de grade

Ces grades s'obtiennent par la réussite d'un test spécifique défini dans la Méthode française de tennis de table.

	Les étapes	Le passage de grade
SPÉCIFICITÉS DU COMITÉ RHÔNE-LYON DE TENNIS DE TABLE		
Balle 1 étoile	Jouer en dehors de la table	par un entraîneur de club
Balle 2 étoiles		
Balle 3 étoiles	Faire des échanges	
Balle 4 étoiles		
«MÉTHODE FRANÇAISE» FÉDÉRALE		
Balle Blanche	<ul style="list-style-type: none"> • Prépaping Découverte de l'activité 	par un entraîneur de club
Balle Orange	<ul style="list-style-type: none"> • Baseping Commencer à structurer son jeu 	
Raquette de Bronze	<ul style="list-style-type: none"> • Jeuping Continuer à structurer son jeu 	par un entraîneur diplômé d'Etat
Raquette d'Argent	<ul style="list-style-type: none"> • Techniping Varier son jeu 	
Raquette d'Or	<ul style="list-style-type: none"> • Excelping S'adapter à l'adversaire 	
AVIS AUX CLUBS		
<ul style="list-style-type: none"> • Contacter le Conseiller Technique Départemental, Christian VIGNALS, pour obtenir un passage de grade dans votre club : c.signals@rhonelyontt.com. • La formule <i>Passage de grade</i> comprend le temps passé sur place, le déplacement et les diplômes (cf Tarifs). 		

Agréments & dispositifs



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

AGRÉMENT JEUNESSE & ÉDUCATION POPULAIRE

L'agrément *Jeunesse et Education populaire* est une reconnaissance apportée aux associations œuvrant dans le champ de la jeunesse et de l'éducation populaire qui satisfont à un certain nombre de critères. Il est par ailleurs nécessaire (mais non suffisant) pour obtenir une aide financière de la DDCS du Rhône pour des actions relevant du domaine « jeunesse et éducation populaire ». Il permet de bénéficier de tarifs privilégiés sur les redevances à acquitter auprès de la SACEM ; etc.

Contact

DDCS du Rhône
33, rue Moncey
69421 LYON Cedex 03
04 81 92 44 00

Source et informations

www.rhone.gouv.fr

AGRÉMENT SPORT

L'agrément *Sport* est une condition nécessaire (mais non suffisante) pour bénéficier d'une subvention d'Etat. Il permet sous certaines conditions d'ouvrir une buvette dans l'enceinte d'un établissement consacré à des activités physiques et sportives. Il est une condition pour participer aux instances consultatives de l'administration des sports ; etc.

Contact

DDCS du Rhône
33, rue Moncey
69421 LYON Cedex 03
04 81 92 44 00

Source et informations

www.rhone.gouv.fr

2016/2017



CARTE M'RA

La carte M'ra est délivrée gratuitement aux jeunes de 15 à 25 ans, et offre des avantages sous forme de réduction ou de gratuité d'accès auprès des structures partenaires de la région.

Elle est accessible aux lycéens, apprentis, volontaires en service civique, inscrits en Mission Locale ou en structures pour jeunes handicapés.

Elle permet à ses détenteurs de bénéficier d'une réduction de 30 euros sur la cotisation de licence prise dans un club agréé.

Comment adhérer au dispositif

- Rendez-vous sur www.mra.rhonealpes.fr
Espace Partenaires / devenir partenaire.

Procédure de remboursement

- Par Télédéclaration, via votre Espace Partenaires : sur www.mra.rhonealpes.fr. Il suffit alors de saisir le numéro de dossier du jeune inscrit sur la carte M'ra ainsi que sa date de naissance.
- Par téléphone pour cinq remboursements maximum : 0800 119 463 (numéro gratuit) du lundi au vendredi, de 9h à 18h. Se munir du numéro de partenaire M'ra du club (inscrit sur la convention) ainsi du numéro de chaque carte acceptée, des nom, prénom et date de naissance de leur bénéficiaire.

Plus d'informations

Conseil régional Rhône-Alpes
1, esplanade François Mitterrand - CS 20033
69269 Lyon Cedex 02

www.rhonealpes.fr/949-15-25-ans.htm
04 26 73 59 70 - jeunesse@rhonealpes.fr.



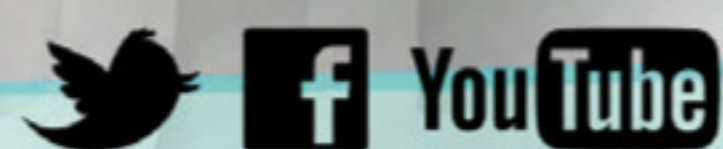
BUTTERFLY

DAUPHIN

TENNIS DE TABLE
COMITÉ
rhône métropole
de lyon

**BUTTERFLY ET DAUPHIN PARTENAIRES
DU COMITÉ DU RHÔNE MÉTROPOLE DE LYON
DE TENNIS DE TABLE**

FR.BUTTERFLY.TT
DAUPHINTT.COM



Butterfly Valence
S.A.S. Dauphin
14 rue Joseph-Marie Jacquard
26000 VALENCE
Téléphone : 04 75 44 20 34
infos@dauphintt.com

WWW.RHONELYONTT.COM

Dans la même collection **Guides et livrets pratiques du tennis de table** en numérique :

- La Technique
- L'Arbitrage
- La Direction d'un club



Le Comité Rhône-Lyon de Tennis de Table est une association sportive créée en 1966. Affiliée à la Fédération Française de Tennis de Table, elle assure l'organisation, le développement et la promotion des actions de sa discipline dans le Rhône et la Métropole.



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU RHÔNE - MÉTROPOLÉ DE LYON DE TENNIS DE TABLE
Siret 334 129 822 000 48 - Agrément FFTT 1935 17205 - Espace Départemental des Sports
8bis, rue Louis Thévenet 69004 Lyon - 0472001123 - contact@rhonelyontt.com